

## Distribution de la publicité publique Le nouveau P-dg de l'Anep fixe les conditions

Le bénéfice de la publicité pour les journaux de la presse écrite va connaître un nouveau tournant, c'est du moins ce qu'a fait entendre le P-dg de l'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep), Larbi Ounoughi. Ce dernier a annoncé, mercredi, «l'adoption de 15 critères objectifs dans la distri-

buton de la publicité publique, au titre de la phase de transition, en attendant la promulgation de la loi sur la Publicité». Le P-dg de l'Anep s'est exprimé à ce sujet, mercredi, lors de son intervention dans l'émission «Liqaq Khas» sur la chaîne de télévision privée El Hayat, en affirmant qu'«au titre

de la phase de transition et dans l'attente de la promulgation d'une loi sur la Publicité, nous avons adopté 15 critères objectifs dans la distribution des pages de publicité publique sur les journaux par souci de transparence et de justice pour garantir une presse forte».

Lire en page 3

Quotidien d'information indépendant - n° 6756 - Samedi 9 mai 2020 - Prix : 10 DA



### Avant-projet de révision de la Constitution

# L'Etat de droit renforcé par les nouvelles dispositions

Sur l'insistance de nombre de partenaires politiques et de la société civile, la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution, a été distribuée à partir de jeudi par les services de la Présidence de la République, accompagnée d'une lettre adressée aux chefs de partis politiques, personnalités nationales, académiciens, responsables d'organisations professionnelles, syndicales et estudiantines, associations de la société civile ainsi qu'aux directeurs d'institutions médiatiques.

Lire en page 2

## Sur décision du Président Tebboune 8 Mai : Journée nationale de la Mémoire

Le message adressé à la nation par le Président Abdelmadjid Tebboune à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire des Massacres du 8 mai 1945, comprend une série de décisions qui placent au premier plan des priorités, l'histoire de la lutte du peuple algérien contre l'occupation coloniale française. «Notre Histoire demeurera toujours

au premier plan des préoccupations de l'Algérie nouvelle et de sa jeunesse, une Histoire que nous ne saurions, en aucun cas, omettre dans nos relations étrangères», lit-on dans le message du Président. Dans ce sens, le 8 mai de chaque année, a été instituée «Journée nationale de la Mémoire», par le président de la République qui

a donné également des instructions pour «le lancement d'une chaîne télévisée nationale spécialisée en Histoire, qui constituera un support pour le système éducatif dans l'enseignement de cette matière que nous voulons maintenir vivace pour toutes les générations».

Lire en page 2



Une semaine après l'entrée en vigueur de l'accord de l'Opep+

## Arkab réaffirme la reprise du marché pétrolier au deuxième semestre de 2020

Le ministre de l'Energie et président de la Conférence de l'OPEP, Mohamed Arkab, ne cache pas son optimisme quant au rebondissement du marché pétrolier au deuxième semestre de l'année en cours.

Lire en page 4





**chlef**

**Découverte d'un oiseau Ababil par un citoyen qui le remet aux services des forêts**

Un citoyen de Chlef a trouvé, jeudi, un martinet noir (Apus apus), une espèce d'oiseau de la famille des apodidés, également appelé oiseau Ababil, qu'il a remis aux services de la Conservation des forêts de la wilaya.

**laghouat**

**Mise en place d'une commission de la Fatwa par téléphone et via les réseaux sociaux**

Une commission religieuse chargée de la Fatwa (avis religieux) et de la vulgarisation religieuse a été mise en place par la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris des responsables locaux du secteur.

**illizi**

**Remise d'un couloir de désinfection, réalisé par les agents de l'établissement de rééducation**

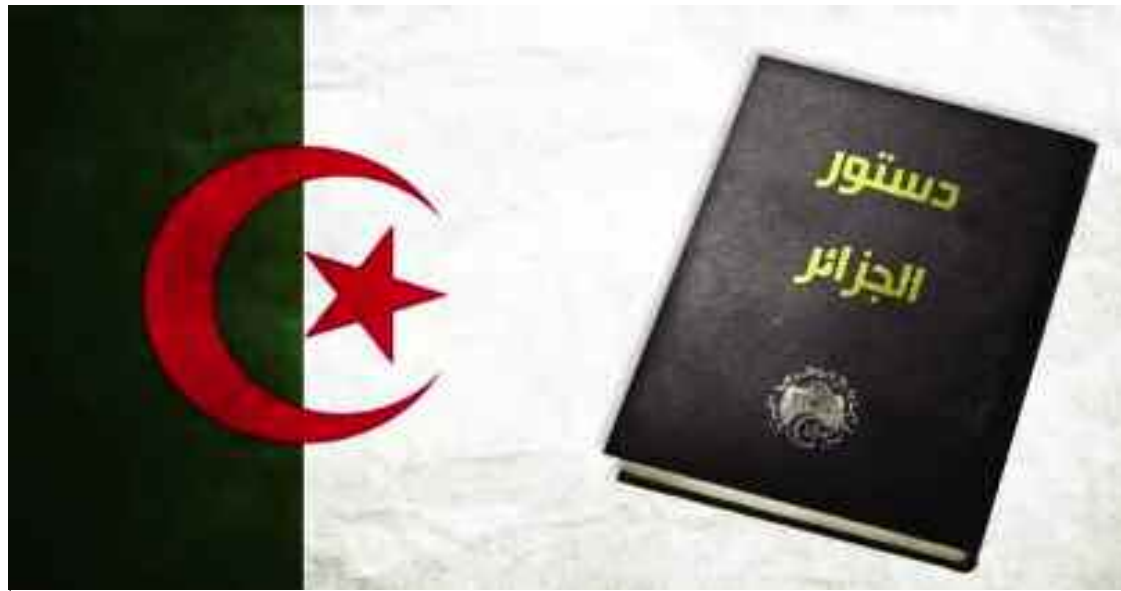
Un couloir de désinfection, réalisé par les agents de l'établissement de rééducation d'Illizi, a été réceptionné jeudi par les services de la santé de la wilaya, en appui aux efforts de prévention contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).



Avant-projet de révision de la Constitution

## L'Etat de droit renforcé par les nouvelles dispositions

**Sur insistance de nombre de partenaires politiques et de la société civile, la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution, a été distribué à partir de jeudi par les services de la Présidence de la République, accompagné d'une lettre adressée aux chefs de partis politiques, personnalités nationales, académiciens, responsables d'organisations professionnelles, syndicales et estudiantines, associations de la société civile ainsi qu'aux directeurs d'institutions médiatiques.**



■ Une Constitution consensuelle à la hauteur des aspirations du peuple. (Photo : D.R)

Il s'agit, selon la Présidence de la République, d'«une plateforme de débat» et d'une «méthode de travail» pour doter la nation d'une «Constitution consensuelle à la hauteur des aspirations du peuple». A première vue, il ressort de cette mouture, la volonté indéniable de renforcer l'Etat de droit. C'est, visiblement, le fil conducteur qui traverse les six axes de ce document, élaboré, rappelons-le, par un comité présidé par le professeur Ahmed Laraba, constitué par une élite d'éminents professeurs de droit, chargé par le Président Abdelmadjid Tebboune, de formuler des propositions sur la révision de la Constitution. Dans ce sens, le texte soumis au débat répond pour l'essentiel aux attentes des citoyens et à leur aspiration à édifier une nouvelle République.

En effet, l'avant projet de révision de la Constitution consacre le renforcement des droits fondamentaux et des libertés publiques, la séparation des Pouvoirs, une justice indépendante ainsi que la moralisation de la vie publique. S'agissant du renforcement des droits fondamentaux et des libertés publiques, une vingtaine de nouveaux droits et libertés consacrés par les conventions internationales ratifiées par l'Algérie et auxquelles le préambule de la Constitution fait désormais écho, ont été introduites.

On y trouve les dispositions concernant la «pacification de la vie démocratique dans son ensemble» ainsi que, fait absolument nouveau, une série de prescriptions à caractère impératif à l'endroit de l'ensemble des pouvoirs publics. Pour ce qui est des rapports

entre l'exécutif et le législatif, le principe consiste à «élargir les attributions du parlement en matière de production législative» et «contenir au maximum l'étendue du pouvoir r-

glementaire que détient le président de la République». Le Comité a opté pour un renforcement des pouvoirs de contrôle du Parlement sur l'action gouvernementale.

Le Parlement peut, dans le cadre du renforcement de son contrôle proposé par le Comité d'experts, interpellier le gouvernement sur l'état d'application des lois.

En matière de contrôle, les droits de l'opposition parlementaire, déjà consacrés dans l'actuelle Constitution, ont été renforcés par la possibilité qui leur est offerte, entre autres de présider par alternance les commissions juridique et des finances avec la majorité parlementaire, selon les propositions contenues dans cette mouture. Autres dispositions notables : l'institution d'un chef du gouvernement avec un programme propre ; l'institution d'une vice-présidence de la République ; la représentation au sein du tiers présidentiel dans le Conseil de la nation, réservée aux seules compétences nationales qui ne doivent pas avoir d'appartenance partisane ; la substitution de la notion de «pouvoir judiciaire» par celle de «justice» ; la fixation de la composition du Conseil de la magistrature ; le passage du Conseil constitutionnel à une Cour constitutionnelle ; le statut constitutionnel de l'Autorité nationale indépendante des élections ; les principes de décentralisation et de déconcentration ; la suppression de la disposition limitant l'accès des binationaux à certaines fonctions au sein des institutions publiques ; l'officialisation de Tamazight citée au nombre des dispositions insusceptibles de faire l'objet de révision. Le Président Tebboune souhaite voir ce document enrichi de contributions constructives ou y apportant les modifications,

### Sur décision du Président Tebboune 8 Mai : Journée nationale de la Mémoire

Le message adressé à la nation par le Président Abdelmadjid Tebboune à l'occasion du 75<sup>e</sup> anniversaire des Massacres du 8 mai 1945, comprend une série de décisions qui placent au premier plan des priorités, l'histoire de la lutte du peuple algérien contre l'occupation coloniale française. «Notre Histoire demeurera toujours au premier plan des préoccupations de l'Algérie nouvelle et de sa jeunesse, une Histoire que nous ne saurions, en aucun cas, omettre dans nos relations étrangères», lit-on dans le message du Président. Dans ce sens, le 8 mai de chaque année, a été instituée «Journée nationale de la Mémoire», par le président de la République qui a donné également des instructions pour «le lancement d'une Chaîne télévisée nationale spécialisée en Histoire, qui constituera un support pour le système éducatif dans l'enseignement de cette matière que nous voulons maintenir vivace pour toutes les générations».

De même, le président de la République indique avoir instruit de «parachever l'appellation des agglomérations et quartiers des villes des noms des Martyrs de la résistance populaire et de la glorieuse Guerre de libération et d'élargir la restauration des monuments historiques pour témoigner, au fil des générations, du lourd tribut que notre peuple a payé pour faire face à la barbarie de l'occupation coloniale et pouvoir vivre librement et dignement sur sa terre, fier de son passé duquel il s'inspire pour façonner son avenir dans une véritable démocratie et justice sociale». Le chef de l'Etat a lancé un appel aux historiens pour procéder aujourd'hui à l'élucidation de chaque recoin de cette étape et de toutes les autres, ancrées dans la mémoire de la nation», en veillant à «un haut sens de crédibilité dans le récit afin de rendre justice aux générations montantes dans le droit à la connaissance des détails du passé».

En préservant son passé, la nation se préserve elle-même, et fait échouer les manœuvres des courants et lobbies racistes de l'autre rive de la Méditerranée, et dont la mentalité d'antan a été enterrée irrévocablement par la volonté du peuple. Pour le Président Tebboune, les massacres du 8 mai 1945 «ont mis à nu définitivement le véritable visage de la colonisation française», qui a commis, 132 années durant, des crimes contre l'humanité et contre les valeurs civilisationnelles, car fondés sur l'épuration ethnique ayant pour objectif de remplacer les populations autochtones par l'apport de populations étrangères».

L. A.

**REPÈRE**

### Covid-19 L'ANP met à la disposition du peuple sahraoui un hôpital de campagne

Le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) a chargé les Services de la santé militaire de mettre à la disposition du peuple sahraoui un hôpital de campagne afin d'assurer toutes les prestations et l'assistance médicales nécessaires tout au long de la pandémie du coronavirus (Covid-19) que connaissent actuellement l'ensemble des pays du monde, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre du raffermissement des efforts de solidarité et de la promotion des relations humaines et fraternelles entre les deux peuples algérien et sahraoui notamment à l'ombre de la situation sanitaire actuelle relative à la propagation de l'épidémie du coronavirus (Covid-19), et sur ordre de M. le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire a chargé les Services de la santé militaire de mettre à la disposition du peuple sahraoui un hôpital de campagne afin d'assurer toutes les prestations et l'assistance médicales nécessaires tout au long de la pandémie que connaissent actuellement l'ensemble des pays du monde», note la même source. Il convient de souligner que l'Algérie avait présenté au peuple sahraoui, le 30 avril 2020, des aides humanitaires composées de produits alimentaires et d'équipements pharmaceutiques acheminés par des avions militaires depuis la Base aérienne de Boufarik / 1<sup>re</sup> Région militaire.

les suppressions et les ajouts jugés utiles, l'objectif, précise-t-il, étant de doter la nation d'une Constitution consensuelle à la hauteur des aspirations du peuple.

Les contributions prévues devraient tracer la voie à l'édification de la République nouvelle où tout un chacun jouit de la justice, de l'indépendance, de la sécurité, la stabilité, l'essor social et la confiance en l'avenir, a souligné le président de la République.

Les mesures préventives de lutte contre la propagation du Covid-19 sont une exigence qui s'applique à ce débat.

Lakhdar A.

Voir sur Internet [www.lnr-dz.com](http://www.lnr-dz.com)



Distribution de la publicité publique

## Le nouveau P-dg de l'Anep fixe les conditions

**Le bénéfice de la publicité pour les journaux de la presse écrite va connaître un nouveau tournant, c'est du moins ce qu'a fait entendre le P-dg de l'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep), Larbi Ounoughi. Ce dernier a annoncé, mercredi, «l'adoption de 15 critères objectifs dans la distribution de la publicité publique, au titre de la phase de transition, en attendant la promulgation de la loi sur la Publicité».**



■ S'assurer que la gestion de la publicité soit confiée à des professionnels de la presse. (Photo: D.R.)

Le P-dg de l'Anep s'est exprimé à ce sujet, mercredi, lors de son intervention dans l'émission «Liqaq Khas» sur la chaîne de télévision privée El Hayat, en affirmant qu'«au titre de la phase de transition et dans l'attente de la promulgation d'une loi sur la Publicité, nous avons adopté 15 critères objectifs dans la distribution des pages de publicité publique sur les journaux par souci de transparence et de justice pour garantir une presse forte». Il s'agit, selon le même responsable, de «la définition du nombre de tirage et des chiffres de vente pour chaque titre de presse, et du respect des règles de professionnalisme, en s'assurant

que la gestion soit confiée à des professionnels de la presse». Il a cité, en outre, d'autres critères, à savoir : «ne pas faire l'objet de poursuite judiciaire pour des affaires de corruption comme l'évasion fiscale, qui constituerait un paradoxe juridique», soulignant que «l'Etat est en droit de protéger sa publicité publique qui est un bien public». «Etre titulaire d'un registre de commerce et l'inscription au fichier des impôts comptent parmi les conditions d'accès d'un quotidien à la publicité», a-t-il fait savoir. L'appui apporté par l'Etat à la presse est multiforme dont la subvention du prix du papier, l'appui consacré aux sièges des titres de la presse, en sus de l'aide indirecte de plus de 40 milliards de dinars comme recettes de la publicité durant les quatre

dernières années (au profit de la presse écrite-papier), a souligné Ounoughi, ajoutant qu'«il n'existe pas de différence de traitement entre presse publique et privée, car nous adoptons le principe de presse nationale». Le P-dg de l'ANEP a fustigé la méthode de gestion de l'agence sous l'ancien système, lors de ces dernières années, une période exploitée «comme moyen d'enrichissement illicite par des forces non médiatiques qui ont contribué à la publication de 40 journaux n'ayant aucun lien avec le domaine de l'information». A titre d'exemple, le même responsable a cité «des hebdomadaires qui paraissent 3 fois par semaine, la détention de deux journaux ou plus portant le même nom ou encore des journaux qui bénéficient de la publicité mais ne sont pas

tirés ni parviennent au lecteur». Il y a aussi, poursuit Ounoughi, «ceux qui ont transféré illégalement les fonds de la publicité à l'étranger». Cette corruption et ces violations «doivent cesser», a-t-il martelé. Les services de la Gendarmerie nationale et de l'inspection générale des finances «mènent des enquêtes au sujet de ces violations», a-t-il soutenu. Soulignant que «23 journaux ont cessé de paraître, faute de publicité et en raison de la pandémie de COVID-19», le P-dg de l'ANEP a déploré «la non amélioration des conditions des journalistes travaillant pour ces journaux, malgré les fonds colossaux qu'ils (journaux) ont obtenus de la publicité publique durant les quatre dernières années». Il a rappelé que «le quotidien Ennahar a obtenu 113 milliards de centimes, tandis que Le Temps d'Algérie a eu 54 milliards de centimes». L'assainissement de l'ANEP «se poursuit en tant qu'engagement pour l'édification d'une presse nationale forte», a-t-il assuré, précisant que les perspectives futures de l'entreprise «est d'être parmi les 20 meilleures entreprises commerciales et économiques sur la scène nationale».

Djamila Sai

### BRÈVE

#### Le député Djamel Bouras, président du Parlement panafricain par intérim

Le député Djamel Bouras devient président du Parlement africain par intérim, en application du règlement intérieur de cette instance dans son volet relatif au remplacement en cas de vacance de poste d'un membre au bureau du Parlement Panafricain et l'expiration de son mandat au parlement national, a indiqué jeudi un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Selon la même source, la présidence du parlement panafricain par intérim revient au député Djamel Bouras, occupant le poste de vice-président du parlement panafricain représentant l'Afrique du Nord et ce, suite à la vacance des postes de président et des deux vice-présidents, après expiration de leurs mandats parlementaires, ce qui l'habilite au remplacement systématique, conformément au règlement intérieur, jusqu'à l'élection d'un nouveau président.

Agence

## Impact du Covid-19 sur le tourisme Appel à mettre en place un plan de sauvetage national

Le Syndicat national des agences de tourisme et de voyages (SNAV) a appelé à l'adoption d'un plan national de sauvetage du secteur, paralysé du fait de la propagation de la pandémie de Covid-19, et ce à travers l'application d'exonérations fiscales et bancaires et la création d'un fonds de garantie pour aider les agences impactées par les crises, a déclaré jeudi à l'agence officielle son secrétaire général, Liès Snouci. Le Secrétaire général a rappelé que le SNAV avait élaboré ce plan qui comprend huit principales propositions issues des larges consultations engagées avec les différents opérateurs de ce domaine sur les réseaux sociaux. Ce plan visant «à sortir de cette situation critique avec un minimum de pertes et à se préparer pour l'après pandémie Covid-19» a été transmis à toutes les autorités et instances concernées, dont la cellule de crise installée au Premier ministre ainsi que le ministère du Tourisme et celui des Transports, a précisé le SG du SNAV. En outre le syndicat propose en outre dans le cadre de ce plan, «l'exonération totale des agences des impôts pendant l'année en cours mais également de toutes charges sociales (cotisations sociales) en raison de l'arrêt total de l'activité». Il s'agit également de trouver une formule pour octroyer des compensations financières directes aux agences afin de leur permettre de payer les salaires du personnel et préserver ainsi les emplois dans ce secteur. Sur ce point, Snouci a

souligné que «les agences ont payé les salaires de leurs employés au premier mois de la crise, mais elles seront dans l'incapacité de continuer à les payer les mois suivants, ce qui pourrait entraîner des licenciements et l'augmentation du taux de chômage». Le plan prévoit également des aides financières aux agences éprouvant des difficultés à continuer de payer le loyer des locaux de leurs activités, ainsi que l'ajournement du paiement des échéances bancaires pour les opérateurs ayant recouru à l'emprunt, avec l'annulation des taxes résultant de l'ajournement. Dans le même cadre, le Syndicat appelle à «l'accélération de la création d'un fonds de garantie pouvant accompagner les agences en période de crise et de grève (grève du personnel des compagnies aériennes, des aéroports ou des contrôleurs aériens...)». Ces crises et perturbations inopinées et répétées mènent à l'annulation des réservations et au remboursement des clients et occasionnent des pertes financières considérables aux agences, a précisé le SG. En ce qui concerne les assurances, le SNAV propose de les élargir à l'assurance voyage au lieu de se contenter de l'assurance santé et l'assurance bagages. Le secteur du tourisme compte parmi les secteurs les plus impactés par la pandémie du coronavirus. Du jour au lendemain, les mesures de prévention et du confinement ont causé l'arrêt total de l'activité de plus de 3.000 agences de tourisme et de

voyage exerçant en Algérie. Selon M. Snouci, ces agences comptent quelque 30.000 postes d'emplois directs et un grand nombre de postes indirects. Les experts affirment que le tourisme impacte directement 50 autres secteurs d'activité économique, en tête desquels figurent l'aviation, le transport terrestre, la restauration et l'industrie alimentaire. Le même responsable syndical a relevé que le chiffre d'affaires du secteur avait connu «un recul considérable durant les deux dernières années, dû à plusieurs facteurs dont le manque de liquidité, la hausse des prix des produits de base, l'instabilité politique et la distribution des logements, toutes formules confondues, ce qui a amené les clients à faire des économies et à sacrifier les dépenses de luxe». Ainsi, la pandémie de COVID-19 est «la goutte qui fait déborder le vase, car elle a causé l'arrêt à 100 % de l'activité du secteur», a-t-il ajouté. Pour lui, cette situation de paralysie devrait se poursuivre pour une longue période, d'autant que «la relance du tourisme est impossible en 2020, eu égard particulièrement à l'impact psychologique sur le client qui hésitera beaucoup avant de penser à voyager, en raison des effets de la pandémie». Face à la récession des activités du secteur du tourisme international à cause de la pandémie, le SG du SNAV a mis l'accent sur l'impératif d'exploiter cette situation «pour développer le tourisme interne qui est impacté à moindre degré».

Djamila Sai

### Massacres

8 mai 1945

#### Un historien français déplore le silence de la France officielle

Le silence des autorités françaises sur les centaines de milliers d'Algériens massacrés en 1945 et au cours de la Guerre de libération nationale entre 1954 et 1962, a été déploré par l'historien français Olivier Le Cour Grandmaison. A la veille de la commémoration du 75ème anniversaire des massacres du 8 mai 1945 en Algérie, commis par la France coloniale, cet historien spécialiste des questions de citoyenneté sous la Révolution française et des questions en relation avec l'histoire coloniale, a regretté, dans une contribution publiée sur son blog, «le silence de la France sur ces massacres», précisant que les «descendants de ces victimes attendent toujours la reconnaissance de ces crimes» par la France. En ce sens, il a relevé que «ni François Hollande (ex-président de la République française), ni Emmanuel Macron (actuel Président) ne se sont engagés dans cette voie», rappelant à cet effet que Macron avait déclaré, au cours d'un voyage en Algérie en tant que candidat à l'élection présidentielle (février 2017), sur une chaîne de télévision privée algérienne, que «la colonisation était un crime contre l'humanité». Comme ses prédécesseurs, une fois installé à l'Elysée, Macron «s'est bien gardé de réitérer ses dires», a commenté M. Le Cour Grandmaison. Il a toutefois relevé que Macron avait admis en 2018 que le jeune mathématicien et militant du Parti communiste algérien, Maurice Audin est mort en 1957 sous la torture du fait du système institué alors en Algérie par la France», regrettant que «cet acte majeur n'a été suivi d'aucun autre de la part de Macron. Il a ainsi estimé qu'il s'agit d'une «classique tactique» consistant à «céder sur un point pour mieux préserver l'essentiel». Relevant que le président français Emmanuel Macron adopte une politique «disruptive», il a encore rappelé que le Conseil de Paris avait adopté à l'unanimité en 2015, un vœu dans lequel les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata sont qualifiés de «crimes de guerre» et de «crimes d'Etat. Selon cet historien, l'ouverture de toutes les archives et la création d'un lieu du souvenir à la mémoire des victimes sont également demandées, précisant qu'à Marseille, une plaque rappelant ce qui s'est passé en Algérie, a été apposée en juillet 2014, et à Givors, un square à la mémoire des victimes des massacres du 8 mai 1945 a été inauguré grâce à la persévérance d'une élue au Conseil municipal, Amelle Gassa. «Des avancées locales significatives et courageuses d'un côté, la pusillanimité, le déni et le mépris toujours reconduits de l'autre», a-t-il encore commenté. Dans le même contexte, Le Cour Grandmaison a ajouté que l'ambassadeur de France en Algérie, Hubert Colin de Verdière, avait évoqué en 2005 à Sétif, «une tragédie inexcusable», puis son successeur, Bernard Bajolet, en visite à Guelma, avait souligné, trois ans plus tard, «la très lourde responsabilité des autorités françaises de l'époque dans ce déchaînement de folie meurtrière» qui a fait des milliers de victimes innocentes. Il a ajouté, en citant les propos de Bernard Bajolet, que «ces massacres sont une insulte aux principes fondateurs de la République française» et ont «marqué son histoire d'une tache indélébile». «Depuis, aucune déclaration des plus hautes autorités de l'Etat n'est venue confirmer ces propos, a-t-il commenté. Toujours dans le même contexte et comparant la France aux autres anciennes colonies ayant reconnu les crimes perpétrés dans leurs possessions respectives, il a considéré qu'elle (la France) est «en retard», citant ainsi l'Allemagne pour le génocide (1904) des tribus Hereros et Namas dans les territoires du Sud-Ouest africain (actuelle Namibie) et de la Grande-Bretagne pour les massacres commis pour écraser le soulèvement des Mau-Mau au Kenya, dans les années 1950.

Agence



Une semaine après l'entrée en vigueur de l'accord de l'Opep+

## Arkab réaffirme la reprise du marché pétrolier au deuxième semestre de 2020

**Le ministre de l'Energie et président de la Conférence de l'Opep, Mohamed Arkab, ne cache pas son optimisme quant au rebondissement du marché pétrolier au deuxième semestre de l'année en cours. Dans une déclaration à la presse, en marge d'une réunion sectorielle tripartite consacrée à l'amélioration du débit internet et de la qualité des services de téléphonie, jeudi dernier, le ministre a réaffirmé que le marché pétrolier «retrouvera son équilibre au deuxième semestre de 2020, notamment à la faveur de la levée du confinement induit par la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19) dans de nombreux pays».**

Une semaine après l'entrée en vigueur de l'accord de l'Opep+ portant sur la réduction de la production de 10 mbj, les prix du pétrole ont connu une légère hausse et évoluaient en ordre dispersé, notamment, sur le marché européen, contrairement au marché asiatique où les prix semblent affichés une note positive en raison du déconfinement progressif et la reprise de l'activité économique. Surtout que les réserves américaines ont affiché, malgré leur hausse, une certaine stabilité à l'inverse des estimations des analystes. Ces facteurs influencent positivement le marché pétrolier qui ne tardera



Arkab optimiste pour une reprise du marché. (Photo : DR)

pas, selon le ministre de l'énergie, à reprendre après des semaines dans le négatif. Mohamed Arkab reste optimiste et confiant quant «au rééquilibrage du marché pétrolier au deuxième semestre de 2020» qu'il explique par «le déconfinement progressif entamé dans certains pays en Asie, en Europe et bientôt en Amérique s'accompagnera de la reprise de la demande».

Un retour plus ou moins à la normale dans plusieurs pays du monde qui ont été confinés pendant des mois qui a soutenu les prix du pétrole en plus des efforts multiples des pays producteurs pour stabiliser le marché et réajuster un peu le marché de l'offre et la demande dans un marché inondé de brut. A la clôture de la séance hebdomadaire, les cours du brut avaient profité de la pu-

blication des statistiques économiques chinoises qui ont affiché un rebond en mois d'avril alors que la moitié des pays de la planète sont confinés contre le nouveau Coronavirus qui paralyse leur économie. Ils ont terminé la séance en légère hausse encouragés par un retour progressif de la demande suite aux mesures d'assouplissement du confinement dans plusieurs pays.

«Avec le déconfinement attendu, certains secteurs reprendront leur activité normale, ce qui aura un impact positif sur la demande», a souligné, notant que «le marché mondial a connu des flux pétroliers importants entre mars et avril mais la pandémie de Covid-19 a créé un grand déséquilibre entre l'offre et la demande». Avec la baisse de la production pé-

trolière américaine et canadienne sous la pression de la chute de leurs cours sous la barre de zéro et le respect des pays signataires de l'accord de l'Opep+ de leurs engagements, le marché pétrolier retrouvera son équilibre d'ici peu. Comme l'avait prévu le ministre de l'Energie qui a, rappelons-le, insisté sur le respect total des décisions de l'accord de l'Opep+ signé le 12 avril dernier. L'Algérie et plusieurs autres pays avaient déjà annoncé leurs intentions de baisser leur production conformément à l'accord afin de soutenir les cours du pétrole et rééquilibrer le marché de l'offre et de la demande, à compter du 1<sup>er</sup> mai, date de l'entrée en vigueur dudit accord.

Il est utile de rappeler que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (OPEP+) avait décidé, le 12 avril dernier, de réduire leur volume de production globale de pétrole de 9,7 mbj en mai et juin 2020, ensuite la poursuivre du 1<sup>er</sup> juillet à fin décembre 2020, mais avec un rythme inférieur, à savoir une baisse de 8 mbj.

Au préalable, l'Algérie devra baisser sa production de 200.000 bj comme fixé dans l'accord. Toutefois, la Russie et l'Arabie saoudite, les poids lourds de la production pétrolière mondiale, devront retrancher leur production de plus de 2 mbj pour enrayer la chute des cours du pétrole.

**Samira Takharboucht**

### HYDROCARBURES

#### Accord d'association

#### Maintien d'Anadarko en Algérie

Le ministre de l'Energie Mohamed Arkab a donné son accord à la compagnie Occidental Petroleum Corporation (OXY) «pour le maintien de la société Anadarko Algeria Corporation (ACC) dans le contrat d'association avec Sonatrach» sur l'exploitation du périmètre de Berkine, a indiqué mercredi un communiqué de ce ministère. Tenant compte des nouveaux éléments intervenus suite à l'acquisition par Occidental Petroleum Corporation des actifs d'Anadarko, «le ministre de l'Energie a donné son accord pour le maintien de la société Anadarko Algeria Corporation dans le cadre de contrat d'association en partenariat avec Sonatrach et d'autres sociétés», a précisé la même source.

Le contrat d'association comprenait «la recherche et l'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre contractuel situé dans les blocs 404 et 208 de Berkine», a ajouté le ministère de l'Energie. La compagnie Occidental Petroleum Corporation (OXY), qui avait pris le contrôle d'Anadarko Algeria Corporation (AAC), suite à l'acquisition d'Anadarko Petroleum Corporation, a informé, aussi, le ministre de l'Energie de sa «nouvelle approche stratégique» et de «son engagement à poursuivre les activités de AAC en Algérie», a fait savoir également le communiqué. «Cet engagement fait suite aux discussions fructueuses engagées avec la compagnie Occidental Petroleum Corporation OXY, notamment sur la question de la pérennité et l'intérêt mutuel de poursuivre le développement et l'exploitation du projet Berkine dans le cadre du contrat en vigueur, ainsi que la recherche de nouvelles opportunités de partenariat en Algérie», a souligné, en outre, le ministère de l'Energie.

**R.N./Agence**



Activités portuaires à l'épreuve du Covid-19

## Le groupe Serport a enregistré des pertes de près de 230 millions dinars

Impacté par la crise sanitaire qui secoue le monde entier depuis plusieurs mois, imposant le confinement des populations et la paralysie de l'économie mondiale, le groupe de services portuaires (Serport) a cumulé près de 230 millions dinars de pertes, soit 14% de son chiffre d'affaires annuel, depuis le début de la crise sanitaire et l'application des mesures préventives contre le Covid-19. Durant le premier trimestre de 2020, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 16,09 milliards dinar, contre 16,32 milliards dinars durant la même période de l'année 2019, indiqué le Président-directeur général du groupe, Djelloul Achour dans une déclaration à l'APS.

Il considère, toutefois, lors de son évaluation cette situation, que «la baisse du chiffre d'affaires était minime, vu les droits symboliques versés par les entreprises de transport de voyageurs, actuellement à l'arrêt en application des mesures préventives prises par le Gouvernement dans la cadre de la lutte contre le Covid-19, et donc sans incidence sur les revenus du groupe», expliquant que «les entreprises de transport de voyageurs payent des taxes sur le

transport des véhicules et des personnes pour le Groupe, à raison de 50 dinars/la personne et 100 dinars/le véhicule». Une contribution «infime», comparée aux activités principales du groupe, à savoir la production. Il a indiqué, à ce propos que «la production du groupe a baissé à 28,63 millions de tonnes à la fin du premier trimestre 2020, contre une production estimée à 29,32 millions de tonnes durant le premier trimestre de l'année 2019, soit une différence de près de 693.000 tonnes». Pour faire face à cette crise, le Groupe Serport «a mis en œuvre les mesures prises par le Gouvernement pour la prévention contre la propagation du Covid-19, en procédant à la réduction du nombre des travailleurs de 60 % notamment ceux chargés des tâches administratives», a-t-il déclaré. «Le groupe a mis certains travailleurs à la retraite et accordé des congés annuels aux travailleurs. Il s'agit également de l'exécution des mesures du congé exceptionnel pour les catégories concernées qui ont bénéficié de la démobilitation avec perception totale de leurs salaires», a-t-il soutenu, ajoutant que «les travailleurs concernés par la production et la manu-

tention sont maintenus à leurs tâches délicates en cette période et ce afin d'assurer la continuité du transport maritime des marchandises».

Il a évoqué, à l'occasion, les différents projets en cours de réalisation du groupe à travers le territoire national. Il s'agit de la construction du TAC de Djen-Djen, le TAC d'Annaba ainsi que l'extension des ports d'Alger et d'Oran. Ces projets permettront d'augmenter les capacités des ports commerciaux algériens en termes de trafic de conteneurs qui devront tripler d'ici 2021 pour atteindre 6 millions unités (EVP) contre 2 millions unités existant actuellement, a fait savoir M. Achour. Par ailleurs, le Groupe Serport a effectué plusieurs opérations de prévention contre la propagation du Covid-19, en plus des opérations de solidarité, dont la valeur s'élève à 20,5 millions de dinars, constituée principalement de la réception des équipements sanitaires au profit des hôpitaux et d'une contribution financière au profit du Fonds de solidarité Covid-19», a indiqué M. Achour, et ce, malgré la situation délicate du groupe.

**Samira Takharboucht**



## INFOS EXPRESS

Béchar

### Saisie de plus de 470 pièces de monnaie archéologique et historique

Quelque 475 pièces de monnaie archéologique et historique ont été saisies par les éléments du service régional de Béchar de lutte contre la commercialisation illégale de drogue et de psychotropes, a-t-on appris mercredi de la cellule de communication et des relations publique de la Sûreté de wilaya de Béchar. La saisie de ces pièces de monnaie datant de l'époque des Vandales a eu lieu lors de la perquisition, ordonnée par la justice, du domicile d'un homme âgé d'une quarantaine d'années, impliqué avec quatre (4) autres individus dans une affaire de détention et d'exposition à la vente et achat de psychotropes dans le cadre d'une bande criminelle organisée, a-t-on indiqué. L'expertise réalisée, avec la coordination de la Direction locale du secteur de la culture à Béchar, a prouvé que ces pièces de monnaie sont d'une valeur archéologique et historique et remontent à l'époque des vandales, a précisé la source.

L'opération a également permis la saisie de 1.449 comprimés de psychotropes, a-t-on ajouté. Présenté à la justice, le mis en cause a été placé en détention préventive par le magistrat instructeur près le tribunal de Béchar pour «vente et recel d'objets provenant de fouilles ou de sondage, découverts fortuitement et la non déclaration de découvertes fortuites».

R.R

Oum El-Bouaghi

### Campagne de sensibilisation pour le respect du confinement partiel

Après les nombreuses opérations de nettoyage et de désinfection qui ont ciblé toutes les communes de la wilaya afin d'éviter la propagation du Coronavirus, et pour assurer la sécurité sanitaire des citoyens, les services de police de la Sûreté de wilaya continuent d'intensifier les campagnes de sensibilisation sans relâche en direction de la population pour le respect absolu du confinement partiel.

En ce sens, une série de conseil et d'orientation appelant au respect des mesures de confinement pour éviter les risques en cours et les moyens de s'en prémunir ont été effectués par les éléments de la police durant la période du 30 avril au 5 mai 2020. Ainsi, au total 783 opérations de sensibilisation sur les mesures sanitaires ont été menées par les policiers à travers toutes les Sûretés de daïras et qui ont touché principalement les routes nationales, points de contrôle, carrefours, locaux de commerce, vendeurs et clients,



appelant les citoyens à éviter de sortir pour des futilités et de regrouper devant les locaux de commerce, le respect de la distanciation, d'éviter le contact direct des

personnes. En conclusion, le civisme et la discipline pour mettre fin à la contamination.

A.Remache

### Covid-19/Djelfa : des éleveurs font don de 200 têtes d'ovin aux citoyens de Blida

Des éleveurs de Djelfa ont fait don de 200 têtes d'ovin, dans le cadre d'une caravane de solidarité destinée aux citoyens de Blida, en guise de contribution à l'effort de solidarité inter-wilayas, en cette conjoncture de pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19). Le coup d'envoi de cette caravane a été donné, jeudi, par le wali Mohamed Benamar, à partir du complexe des viandes rouges de Hassi Bahbah (50 km au nord de Djelfa). Il s'agit de près de 200 têtes d'ovin, abattus et dépecés au complexe des viandes rouges de Hassi Bahbah, dont la direction a mobilisé tout le personnel, au titre de cette action de solidarité

humaine. Dans sa déclaration, à l'occasion, le wali s'est félicité de cet élan de solidarité, exprimant, a-t-il dit, la «générosité légendaire des enfants de Djelfa, et la solidarité des algériens en temps de crise». «Cette opération, qui a été préparée depuis des jours, est le reflet des valeurs de charité et de générosité, qui ont toujours imprégné les éleveurs de la capitale de la Steppe, qui veut ainsi exprimer sa solidarité avec la Ville des roses, slogan choisi pour cette caravane», a indiqué à l'APS, le secrétaire général de la Chambre d'agriculture, Abdelkader Belkhir.

Agence

### Chlef : découverte d'un oiseau Ababil par un citoyen qui le remet aux services des forêts



Un citoyen de Chlef a trouvé, jeudi, un martinet noir (Apus apus), une espèce d'oiseau de la famille des apodidés, également appelé oiseau Ababil, qu'il a remis aux services de la Conservation des forêts de la wilaya. (Photo > D. R.)

### Confinement à Oran : des écoles privées optent pour le e-learning



Des écoles privées d'Oran se sont tournées vers le e-learning (cours à distance) pour continuer à suivre leurs élèves et diriger leur progression à travers des plateformes numériques d'apprentissage des cours, suspendus suite à la fermeture des établissements scolaires par les autorités pour faire face à la propagation du coronavirus (Covid-19). (Photo > D. R.)

(Photo > D. R.)

## Tindouf : les jeux traditionnels pour meubler les soirées du Ramadhan

Les familles tindoufies sont revenues aux jeux traditionnels pour meubler les soirées ramadhanesques et atténuer l'impact du confinement instauré par les pouvoirs publics pour la lutte contre la pandémie du nouveau Coronavirus. Très attachés à leurs traditions séculaires, les habitants de Tindouf puisent, en ce mois de Ramadhan, dans leur patrimoine ancestral de jeux, et perpétuent des traditions sportives et ludiques pour passer d'agréables soirées familiales.

Le Sig, un jeu pratiqué notamment par les femmes lors de Gâadate (rencontres conviviales), après une journée laborieuse de travaux domestiques et de jeûne, se joue sous forme de lancer de bâtonnets pour marquer le plus de points, dans un cadre familial et parfois avec la présence de voisins, et sous les encouragements d'un public de proches, explique le président de l'association «Patrimoine», Mohamed

Belaid. Les citoyens tendent également de renouer avec d'autres jeux, à l'instar de Nirouba, Kheil-Mebiya, El-Wahida, Demraw et Khribeg, et dont la plupart est menacé de disparition, a indiqué un responsable concerné par le patrimoine hassani, M.Bih Saadi. Au volet des pratiques physiques et de jeunes, plusieurs citoyens s'adonnent en soirées à des jeux d'exercices physiques, dont les jeux dits «Arah» et «Akrou», encore pratiqués par quelques familles dans les foyers, faisant de leurs cours et préaux des aires de combat et d'exhibition de condition physique entre concurrents.

Des jeux qui tendent malheureusement à disparaître du fait de l'évolution sociale et urbanistique dans la région.

Un autre jeu dénommé Dakouka, dont les règles, proches de celles du boules, est également remis au goût du jour par les familles tindoufies, a expliqué M.Saadi.

Le jeu de Dame fait également

partie des loisirs des citoyens qui se regroupent autour d'un tableau géant à même le sol sablonneux, sur lequel est manipulée une quarantaine de pièces pour chaque joueur, sous l'œil d'un public suivant attentivement les mouvements des pions.

Le programme ramadhanesque Tindoufi prévoit également la réhabilitation d'autres activités, à travers l'animation de contes puisés de la culture populaire locale, ainsi que de joutes oratoires, dont des morceaux de poésie et de chanson du répertoire local, de proverbes et de devinettes, en plus d'autres coutumes qui, à chaque Ramadhan, réapparaissent par souci de ne pas les laisser tomber en désuétude et à l'abandon total d'une génération attirée beaucoup plus par les bienfaits de la modernité. Ali Salem, président de la ligue des sports et jeux traditionnels, estime que certains jeux et activités se perpétuent encore parmi la population, cita-

dine également, en dépit des grandes mutations de la vie moderne, et relève, à ce titre, que certains jeux, bien qu'ils ne soient pas nombreux, ont été recensés par la ligue des jeux traditionnels qui s'emploie à les relancer en milieu de jeunes générations en vue de préserver les liens intergénérationnels. Le développement rapide des nouvelles technologies de la communication et de l'information ne peut, toutefois, occulter les effets des jeux traditionnels dans la formation aussi bien physique que psychologique de l'individu et leur développement a été la consécration de relations sociales bien conservées.

Des jeux comme le Nerd et le Domino constituent des joutes, eux aussi, très prisées et pratiquées aussi bien par les vieux que par les jeunes, en sus d'autres jeux virtuels attirant de plus en plus d'adeptes fuyant les contraintes de la vie et les charges du quotidien.

Agence



Règlement de la crise en Libye

## Le Vietnam appelle à l'arrêt des hostilités et à la reprise du dialogue



■ Les hostilités doivent arrêter où plusieurs morts ont été déclarés dans ce pays meurtri.

(Photo : D.R)

**Le diplomate vietnamien chef adjoint de la Mission permanente du Vietnam auprès des Nations unies (ONU), Pham Hai Anh, a appelé à l'arrêt des hostilités, le respect de la trêve et à la reprise du dialogue en Libye a rapporté jeudi l'agence vietnamienne d'information (VNA).**

M.Anh a indiqué «qu'en ce mois du Ramadhan, les parties libyennes devraient arrêter immédiatement les hostilités, respecter la trêve ainsi que le droit international humanitaire, arrêter de viser les populations et les infrastructures civiles, permettre l'accès humanitaire pour aider les nécessiteux, et combattre la Covid-19.»

«Le rôle de l'ONU, de la Mission d'appui des Nations unies en Libye, des organisations régionales et des pays voisins continuera d'être crucial dans la promotion de la paix dans ce pays», a-t-il ajouté, lors d'une visioconférence du Conseil de sécurité de l'ONU sur la situation en Libye... Le diplomate vietnamien, s'est, en outre, dit, dit «préoccupé par le manque de progrès dans la solution politique pacifique en Libye», affirmant sa conviction que «les pourparlers sur les trois volets - politique, sécuritaire et économique - devraient reprendre dès que possible», avant d'ajouter que «toute recherche des activités de soutien devraient se poursuivre, y compris par des moyens à distance si nécessaire.» Le nou-

veau Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye devrait être «nommé rapidement pour aider efficacement ce processus», a-t-il déclaré dans le même contexte. La délégation vietnamienne a, en outre, réitéré que «l'établissement des responsabilités pour les violations du droit international humanitaire et les actes criminels graves doit être fait conformément aux principes

fondamentaux du droit international relatifs à l'indépendance et à la souveraineté de l'Etat.» Lors de la visioconférence à laquelle a participé la procureure de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, les membres du Conseil se sont «inquiétés de l'absence d'exécution des mandats d'arrêts émis par la CPI et, de ce fait, de l'absence de justice pour les

victimes d'atrocités de masse.» La Libye «s'est pourtant prévalu de la capacité de son système judiciaire national à poursuivre tous les accusés en vertu du Code pénal. Rendre la justice sur tout le territoire libyen est une responsabilité qui relève de la souveraineté libyenne et de la juridiction nationale», a indiqué pour sa part la délégation libyenne.

R. I.

## Crise en Libye : Guterres dénonce les informations sur l'implication de mercenaires étrangers

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a dénoncé les «informations continues» sur l'implication de mercenaires étrangers dans la crise en Libye en violation de l'embargo sur les armes décrété en 2011, ont rapporté les médias. «Il y a des informations continues sur l'implication de mercenaires étrangers (...) avec des capacités de combat renforcées, et des livraisons d'équipements militaires aux deux parties en violation de l'embargo sur les armes», déplore-t-il dans un rapport sur la Libye au Conseil de sécurité daté du 5 mai, cité par les médias. Un rapport récent d'experts de l'ONU contrôlant l'embargo sur les armes imposé à la Libye, remis le 24 avril au Conseil de sécurité, a confirmé la présence dans ce pays de «mercenaires», mais souligne «ne pas être

en mesure de vérifier de manière indépendante l'importance de leur déploiement». Ces mercenaires «fournissent un soutien technique pour la réparation de véhicules militaires, participent à des combats et à des opérations d'influence», selon les experts onusiens. Ils aident aussi dans le domaine de «l'artillerie, du contrôle aérien, fournissent une expertise dans les contre-mesures électroniques et déploient des tireurs d'élite». Dans leur rapport, les experts précisent, en outre, n'être pas en mesure d'identifier les responsables du recrutement et du financement des mercenaires envoyés combattre en Libye.

R. I.

UE

## L'UE fait don de 5,3 millions d'euros aux réfugiés sahraouis

Une aide financière de l'ordre de 5,3 millions d'euros (6 millions de dollars), a été accordée récemment par l'Union européenne (UE) au Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU pour couvrir les besoins alimentaires de base de milliers de familles de réfugiés sahraouis, lutter contre la faim et assurer leur sécurité alimentaire. «L'Union européenne est aux côtés des réfugiés sahraouis qui sont en exil depuis 44 ans et ne doivent pas être oubliés. Notre soutien au PAM est vital car il fournit à de milliers de réfugiés les plus vulnérables leur apport calorique quotidien requis», a déclaré Patrick Barbier, chef des opérations européennes de Protection civile et d'aide humanitaire (ECHO) à Alger. «La prévention de la dénutrition, en particulier chez les jeunes enfants et les mères, exige des efforts et un soutien continu», a-t-il soutenu. La Commission européenne, par l'intermédiaire d'ECHO, est le plus grand bailleur de fonds du PAM en faveur des réfugiés sahraouis en Algérie. En 2020, l'aide humanitaire de l'UE a couvert plus de 30% des besoins de financement du PAM pour cette opération. Pour sa part, le représentant du PAM et directeur de pays en Algérie, Imed Khanfir, a salué la contribution de l'UE en faveur des réfugiés sahraouis. «Alors que nous entrons dans une pandémie mondiale sans précédent (Covid-19), le PAM sou-

haite remercier l'UE pour son soutien continu aux familles de réfugiés sahraouis», a-t-il déclaré. «La plupart des réfugiés sahraouis dépendent de l'aide de la communauté internationale, et les familles ont plus que jamais besoin de notre soutien. Ce don en temps opportun permet au PAM de se procurer et de prépositionner les quantités requises de nourriture variée pour répondre à la crise du Covid-19», a ajouté Imed Khanfir.

Cette dernière contribution de l'UE permettra de couvrir les besoins alimentaires de base de milliers d'hommes, de femmes, de filles et de garçons dans les camps de réfugiés de Tindouf au cours des prochains mois. Le PAM fournit à chaque réfugié une ration alimentaire mensuelle comprenant des céréales (riz, orge et farine de blé), des légumineuses secs, de l'huile végétale, du sucre et des aliments composés enrichis, a-t-on précisé. Depuis 1975, les réfugiés sahraouis vivent dans des conditions difficiles. Hébergés dans cinq camps de réfugiés près de la ville de Tindouf (sud-ouest de l'Algérie), les familles de réfugiés dépendent principalement de l'assistance du PAM pour leurs besoins alimentaires. Les possibilités d'emploi et de subsistance sont limitées. Le PAM soutient des réfugiés du Sahara occidental depuis 1986.

R. I.



■ Le PAM fournit à chaque réfugié une ration alimentaire mensuelle. (Photo : D.R.)

Coronavirus

## Près de 258.000 morts dans le monde

La pandémie de nouveau coronavirus a fait au moins 257.687 morts dans le monde depuis son apparition en décembre, selon un bilan établi à partir de sources officielles mercredi. Plus de 3.675.860 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 195 pays et territoires depuis le début de l'épidémie. Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations, un grand nombre de pays ne testant que les cas nécessitant une prise en charge hospitalière. Parmi ces cas, au moins 1.138.800 sont aujourd'hui considérés comme

guéris. Les Etats-Unis, qui ont recensé leur premier décès lié au coronavirus début février, sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 71.078 décès pour 1.204.475 cas. Au moins 189.791 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, le pays le plus touché est désormais le Royaume-Uni avec 29.427 morts pour 194.990 cas. Des chiffres hebdomadaires compilés de différentes agences régionales des statistiques britanniques ont même donné mardi après-midi un bilan encore plus sombre : plus de 30.000 décès.

R. I.

## Economie des ressources

## Les solutions écologiques existent pour réduire l'endettement extérieur

→ L'épidémie de coronavirus a, semble-t-il, donné un coup d'arrêt à la politique du «tout équipement», une des caractéristiques principales de l'action des gouvernements successifs depuis les années 1980, quelle que soit la situation financière du pays, au bord de la faillite, comme dans les années 1990, ou profitant de l'aïssance sans précédent des années 2000.

Quand la situation était difficile, les projets d'infrastructures ont été financés par l'endettement externe, et au moment de l'embellie pétrolière, par les recettes d'exportation des hydrocarbures. Un invariant dans les deux situations : les surcoûts des projets, dus à la mauvaise qualité des études préalables ou motivés par la corruption et la fuite de capitaux vers les banques à l'étranger. Dans les deux cas, le pays était perdant alors que des individus sans aucun scrupule en profitaient pour s'enrichir illicitement. C'était «avant», aujourd'hui la démarche semble être corrigée.

Au cours de sa rencontre avec les responsables de médias nationaux, jeudi 30 avril, le président Abdelmadjid Tebboune a parlé du gel de certains projets d'infrastructures en citant l'exemple des barrages qui sont en nombre suffisant. L'impact de l'épidémie de coronavirus sur les recettes extérieures de l'Algérie et sur l'activité économique, devrait conduire à abandonner la logique anti écologique du «tout équipement» consistant, par exemple, à construire, à tour de bras, des centres d'enfouis-

sement technique sur le territoire national, pour y mettre les déchets, des centrales électriques et des barrages et autres stations de dessalement d'eau de mer, avec toutes les infrastructures en aval, pour fournir l'électricité et livrer l'eau, sous la pression d'une demande incontrôlée, au lieu de mettre en pratique une politique d'économie de ressources, fondée justement sur la maîtrise de la consommation. L'écologie comprend les solutions pour épargner au pays des dépenses inutiles et lui procurer, au contraire, de nouvelles rentrées financières tout en préservant ses ressources naturelles : valorisation des déchets, protection des ressources en eau et réutilisation des eaux usées épurées, mise en œuvre de technologies propres dans l'industrie, l'irrigation économe, l'utilisation des énergies renouvelables, la lutte contre les pollutions pour éviter leur impact sur la santé... Seulement, il faut apprendre à agir en amont, autrement dit prévoir et prévenir. Dans cette démarche, le personnel impliqué et l'organisation requise doivent être d'une qualité supérieure, parce qu'il ne s'agit pas seulement d'avoir les financements et dépenser sans compter, en permettant aux individus sans scrupule de s'en mettre plein les poches et de remplir leurs comptes à l'étranger. La démarche écologique qui est mise en œuvre en amont, exige, entre autres, les capacités de recueillir les données réelles (notamment chiffrées, qui vont actuellement dans tous les sens) et les compétences en mesure de les analyser et les exploiter, et en tirer les décisions les plus pertinentes par rapport à l'intérêt national. La logique écologique impose,

en même temps, un travail d'information, de communication et de sensibilisation vers la population concernée pour la faire adhérer aux actions visant l'économie des ressources.

La démarche écologique permet de réduire, voire d'éviter le recours à l'endettement extérieur, qui est, s'il s'agit de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international et des banques des pays occidentaux, aggravé parce que leurs prêts sont accompagnés d'atteintes inadmissibles à la souveraineté nationale. La vigilance à l'égard des institutions financières internationales (Banque mondiale et Fonds monétaire international) est justifiée par l'impact désastreux sur l'Algérie de l'endettement contracté auprès de ces institutions, pratiquement sans résultat profitable à notre pays.

En 1980, la Banque mondiale avait remis les pieds en Algérie, à travers le secteur de l'hydraulique avec un premier prêt de 5 millions de dollars accordés pour une étude concernant les ressources en eau d'Alger, puis, dans les années 1990, un prêt d'un montant de 110 millions de dollars pour remettre de l'ordre dans les réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement ainsi que dans le parc national de stations d'épuration. Il y a eu un autre prêt de 250 millions de dollars accordé au profit des établissements publics de production d'eau potable.

Le projet de la Banque mondiale comportait deux aspects pour le moins curieux, que des esprits pointilleux n'avaient pas manqué de noter à l'époque : la formation de cellules spécialisées dans la surveillance et la réparation permanente des fuites, s'est faite à l'étranger, sans résultat palpable, et, surtout, les entreprises aux-

quelles ont été confiés les marchés, étaient toutes étrangères, comme si aucune entreprise algérienne n'était capable de réaliser ces travaux ! Une partie du prêt est donc allé aux sociétés étrangères chargées des interventions sur les réseaux et l'autre aux instituts étrangers qui devaient former les spécialistes en fuites d'eau. Ainsi, cette institution financière internationale avait repris d'une main ce qu'elle avait prêté de l'autre. Qu'est-il resté à l'Algérie à la fin du projet ? Des «malfaçons à corriger» et des «restes à réaliser» qui, comme d'habitude, sont affectés aux entreprises algériennes. Dans les années 1980 et 1990, les secteurs de l'hydraulique et de la protection de l'environnement ont bénéficié de ressources externes (plusieurs centaines de millions de dollars) sous forme de prêts accordés par la Banque mondiale.

Les financements destinés au renforcement institutionnel et des moyens nationaux excluaient, le plus souvent et de diverses façons, le recours aux équipements et produits nationaux et étaient plutôt défavorables aux expertises et aux solutions nationales. Dans le secteur de l'hydraulique, l'option «équipement» était encouragée par les nombreuses études de la Banque mondiale qui annonçaient les pénuries d'eau à venir et proposaient à l'Algérie les prêts pour y faire face en investissant dans les infrastructures. Chacun a pu constater que l'investissement avait fini par devenir une fin en soi puisque très souvent les objectifs n'étaient pas atteints ou alors avec des retards intolérables, et personne ne semblait s'en soucier. C'était «avant».

M'hamed Rebah

## INFOS EXPRESS

Energie  
90% de renouvelable au Kenya

Le Kenya a atteint l'autosuffisance avec la mise en service de plusieurs centrales supplémentaires d'énergies renouvelables. Le pays a désormais une capacité de production électrique de 2400 MW pour un pic de demande de 1900 MW et une capacité installée de 2818 MW. «La raison principale de cette situation est la mise en service de la nouvelle centrale éolienne de Turkana et de la centrale solaire de Garissa. Le Kenya a désormais un parc constitué à hauteur de 90% de renouvelable (éolienne, solaire, géothermique) pour seulement 10% de thermique», a affirmé Patrick Obath, un consultant en énergie et directeur associé à Adam Smith International Africa. Avec l'entrée en service de ces deux centrales, la production d'énergie à partir de sources éoliennes a presque quintuplé, passant de 375,6 GWh à 1562,7 GWh par an, pendant que la production des centrales solaires est passée de 13,7 GWh à 92,3 GWh. Par ailleurs, apprenons, les coûts de production de l'énergie solaire photovoltaïque et de l'éolien continuent leur chute. Les coûts actualisés (LCOE) de ce type d'énergies à grande échelle ont baissé au cours des six derniers mois, accompagnés par une chute du coût des infrastructures de stockage. Le LCOE du solaire a connu une baisse de 4% en six mois, au niveau mondial, passant à 50 \$/MWh selon Bloomberg New Energy Finance. Celui de l'éolien est passé à 44 dollars/MWh grâce à une chute de 9%. En Chine, la mise en place de modules solaires photovoltaïques monocristallins coûte désormais 38 dollars/MWh grâce à une baisse de 9%. «Les nouvelles constructions solaires dans le pays sont, maintenant, presque au même niveau de coûts de fonctionnement que les centrales à charbon», affirme BloombergNEF. Une baisse qui devrait se poursuivre selon les projections des experts. «Si la tendance actuelle se poursuit, le LCOE des meilleurs projets solaires et éoliens passera sous les 20 dollars/MWh d'ici 2030. Aujourd'hui, les meilleurs projets solaires au Chili, au Moyen-Orient et en Chine, ou les projets éoliens au Brésil, aux États-Unis et en Inde peuvent atteindre moins de 30 dollars/MWh. Et de nombreuses innovations en cours de réalisation, permettront encore de réduire encore plus les coûts», affirme Tifenn Brandily de BloombergNEF. Entre autres innovations en cours, la baisse des coûts actualisés des batteries de stockage qui sont passés à 150 dollars/MWh, soit la moitié des coûts pratiqués il y a deux ans.

Agence

Agence

## Environnement saharien

## Des projets porteurs

Le ministre délégué à l'Environnement saharien, Hamza Al Sid Cheikh, a indiqué, mardi 28 avril, à Tindouf, que l'Etat encourageait les projets contribuant à la préservation de l'environnement. S'exprimant lors de sa visite d'une entreprise privée spécialisée dans le recyclage du plastique, créée via le dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'Emploi des jeunes (Ansej), le ministre a affirmé que «l'Etat encourageait ce type de projets contribuant à la préservation de l'environnement et à l'atténuation des coûts écologiques». Hamza Al Sid Cheikh, accompagné du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a visité ensuite la

centrale solaire (9 mégawatts) dans la zone de Merkala à Tindouf, où il a souligné l'impact de cette installation énergétique qui contribue à la préservation de l'environnement, à la réduction des émissions de gaz et à la création d'emplois. «L'Etat s'attelle à l'exploitation des différentes technologies pour développer le secteur de l'énergie», a-t-il ajouté dans ce cadre. S'agissant de l'arganier, un arbre endémique de la région, le ministre délégué a mis l'accent sur le rendement économique important de cette espèce arboricole saharienne rare, auquel l'Etat accordera un intérêt particulier, notamment en ce qui concerne l'extraction de son huile, et lui arrêtera une straté-

gie à l'exportation». Le ministre délégué à l'Environnement saharien a fait part, au terme de sa visite de travail, d'une action de solidarité envers la wilaya de Tindouf, consistant en une remise d'équipements de prévention et d'une quantité de produits de désinfection et de nettoyage.

A Kenadza (18 km au sud de Bechar), le ministre a annoncé le lancement prochain d'une étude pour l'aménagement des terrils de charbon à Kenadza.

Les sites de terrils de charbon, héritage de la période coloniale suite à l'exploitation des mines de houille dans la région de Kenadza, constituent actuellement un véritable problème de pollution

dans cette localité et la partie sud de la commune de Bechar, d'où la nécessité de leur prise en charge conséquente. Un total de 48 sites similaires de différentes dimensions et hauteurs sont recensés à travers les communes de Kenadza et Bechar, et l'un d'eux situé sur le territoire de cette dernière a été aménagé en 2008 pour un coût de 700 millions DA, dégagés conjointement par les entreprises nationales Sonatrach et Sonelgaz.

Cette opération a permis la réalisation d'aires de jeu pour enfants, des terrains de sports, des espaces verts ainsi que plusieurs autres équipements de détente

Agence

Agence



**INFO EXPRESS**

**Illizi  
Remise d'un couloir de désinfection, réalisé par les agents de l'Établissement de rééducation**

Un couloir de désinfection, réalisé par les agents de l'Établissement de rééducation d'Illizi, a été réceptionné jeudi par les services de la santé de la wilaya, en appui aux efforts de prévention contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).  
Le couloir de désinfection en question, le premier du genre dans la wilaya et à être réalisé sur initiative locale, a été installé à l'entrée de l'établissement public hospitalier «EPH-Targui Wantimidi» d'Illizi, en présence des autorités de la wilaya et de citoyens. Conçu par les agents de l'établissement pénitentiaire, de différents grades, et avec des moyens de bord, cet équipement de désinfection, par détection et aspersion systématique des personnes l'empruntant, a été réalisé avec des matériaux résistants aux différentes conditions climatiques (soleil, pluies, vents), a affirmé le directeur de l'établissement de rééducation d'Illizi, Nadji Belhadj. L'initiative vise à contribuer aux efforts de prévention contre le Covid-19, notamment par la protection des visiteurs ainsi que des personnels de l'hôpital assurant quotidiennement des consultations aux malades, a-t-il ajouté.

R.R

## Université Abdelmadjid Ibn Badis de Mostaganem Un laboratoire avec équipements pour détecter le Coronavirus

**La wilaya de Mostaganem vient d'être dotée d'un laboratoire avec équipements pour détecter le Coronavirus. En effet, l'Université Abdelhamid Ibn Badis compte ouvrir prochainement un laboratoire de dépistage du Covid-19, dès l'aval de l'Institut Pasteur, pour assurer la prise en charge locale des tests effectués actuellement au niveau de l'Institut Pasteur d'Oran, a-t-on appris auprès de la doyenne de la Faculté des sciences naturelles et de la vie, Madame Mizali Dounia Laila. Ce laboratoire se trouve au niveau de la Faculté des sciences et de la nature, laquelle a bénéficié du meilleur équipement d'une technologie à haute définition avec des mesures de sécurité et de prévention approuvées internationalement.**



La fonction principale de ce laboratoire est de mener des analyses médicales des cas suspects de SRAS, Covid-2 et Covid-19, au niveau local, et travail en coordination de

la Faculté de médecine et les services hospitaliers de la wilaya, à condition que ce laboratoire soit dirigé par un groupe l'élite de profes-

seurs spécialisés, des Facultés de médecine, des sciences et de la nature et de la vie de cette université, après avoir bénéficié d'une formation pour effectuer des analyses et la maîtrise des équipements de laboratoire. Ce dernier est considéré comme un acquis pour la wilaya et ses habitants, lequel réduirait la charge sur le laboratoire de Seddikia d'Oran. Il permettrait aussi de réduire le temps pour délivrer des tests et augmenter leur nombre quotidiennement. Il est prévu des dizaines d'échantillons qui seront analysés dans un temps record. Le service de ce laboratoire attend l'autorisation de l'Institut Pasteur, pour qu'il soit mis en service. D'un autre côté, les profes-

seurs de l'université Abdelhamid Ibn Badis ont fait un don d'un montant de trois millions six cent soixante mille dinars (366.000 DA), dans le cadre de l'action de solidarité nationale afin de faire face au Coronavirus. A ce titre, il faut noter que la communauté scientifique, consciente de la dangerosité de la menace du Covid-19, s'est engagée à apporter sa contribution pour faire barrage à sa propagation. La fabrication du gel hydroalcoolisé, la stérilisation de milliers de bavettes et la mise sur pied d'un laboratoire d'analyse attestent du degré de conscience de ce potentiel sur lequel il faut de tout temps y compter.

N.Malik

Relizane

## Spéculation sur le lait en sachet

«À 8h00, je n'ai trouvé qu'un seul sachet de lait», raconte un père de famille rencontré à la cité de l'Hôpital, à Relizane-ville. Les citoyens Relizanais ne savent plus à quel saint se vouer face aux commerçants en ce mois de Ramadan sur la spéculation du lait en sachet qui réapparaît à chaque mois du jeûne, voire le comportement sans scrupules de certains commerçants en cette période exceptionnelle, vendre le lait en sachet à 25 DA sous la table à «leur clientèle uniquement», l'on est censé de croire que la pénurie de lait officiellement subventionné par l'Etat s'est installée dans la durée en cette deuxième semaine de Ramadhan. Après le manque avéré, dès le premier jour du jeûne, voilà qu'intervient la pénurie et l'heure est à la spéculation. Dans de nombreuses localités de la wilaya de Relizane, des commerçants peu soucieux



des contraintes encourues par le citoyen pour dénicher un sachet de lait, cachent leur quota et le vendent à qui ils veulent à des prix exorbitants. «Chaque vendeur étale ses faux arguments pour justifier le non-respect du prix fixé par l'Etat», nous raconte un citoyen. Certains font admettre à leurs clients qu'ils se sont approvisionnés chez le

privé, omettant le fait que le prix est le même chez le public ou le privé, alors que d'autres vont jusqu'à obliger les citoyens à acheter en plus de deux sachets de lait subventionné, deux autres sachets de lait de vache à 60 DA l'unité, et ce dans l'impunité la plus totale. Pour échapper aux coups bas de ces commerçants véreux, de nombreux citoyens se

lèvent tôt et s'approvisionnent chez quelques commerçants qui proposent encore ce produit à son véritable prix. Mais cela ne constitue pas la meilleure solution, puisque de nombreux clients se mettent à faire la queue dès la levée du confinement. Une heure plus tard, il ne reste plus rien.

N.Malik

**INFO EXPRESS**

**Laghouat/Covid-19 : mise en place d'une commission de la Fatwa par téléphone et via les réseaux sociaux**

Une commission religieuse chargée de la Fatwa (avis religieux) et de la vulgarisation religieuse a été mise en place par la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris des responsables locaux du secteur. La commission, chargée de prononcer des Fatwa et de répondre par voie téléphonique et via Facebook, aux questions des citoyens liés aux questions religieuses, intervient en réponse aux préoccupations des citoyens, suite à la fermeture des mosquées dans le cadre de la

prévention de la propagation du nouveau coronavirus, a expliqué le directeur des Affaires religieuses, Abdelkader Bakhou. Composée d'une pléiade d'imams de différentes spécialités religieuses, cette commission s'emploiera, durant cette conjoncture, à apporter des réponses aux interrogations des fidèles via les lignes téléphoniques ouvertes par la direction du secteur et sa page Facebook, a-t-il précisé. Selon l'imam Abdelhamid Bensaâda, la commission reçoit des communications quotidiennes des citoyens pour s'informer à distance sur diverses questions religieuses, en raison du confinement. Abdelkader Begracha, imam également, a fait état d'une multiplication des interrogations d'ordre religieux des fidèles durant le mois sacré du Ramadhan.

R.R





LA  
**NR**  
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Gratuit  
et facile à  
télécharger

**Bientôt**  
*La Nouvelle*  
*République* sur  
vos smartphones  
Vous pouvez la  
télécharger sur  
Android et IOS.



## Mots fléchés

DEPART D'UNE TRANSATLANTIQUE MALOÛN	PAGE À PAGE PORTE À CANCALE	VARIÉTÉ DE CHAMPAGNE REPERSE	ANALYSE POSSÉDÉ	CONSTATÉ DÉLÉGUÉ DONNE LE CHECK	BÉNÉFICIAIRE CROÏTE-DIE
ÉPOQUES IMPÉRIALES			CONSTATÉ DE VOLER DÉTRUIRE SAÏENT		
NOUVEAU MARIAGE	NOUVEAU DE ST MALO		PRESSION À MÉTAUX	THÉÂTRE JAPONAIS	NEPÔTE
DEVANT DU PETIT, CROÏTE À ST MALO	NÉGATIVE LA TOUZE PAYS DE ST MALO	NAU NÉVROSE	CELLE DU PETIT PAYS À ST MALO LICHENS	MÉTAL INCOGNITE	
	ECLUSE NOTRE DU NABEU DU CHIFFRE ET MALO			VICTOIRE DE NAPOLÉON	CONNERON CONDÉPAILL
SANT DÉCOURTÉ UN DES FICHES MALOÛN		DANS UN PETIT OISEAU SCIFFRE SAN L'ÉVALUÉ	CONTESTES		DÉCORER
RESSASSE ADONAL TNER			PETIT TENU SITE MONTFOL À ST MALO		
	TRONQUE	GRAND OISEAU PETITE SARTRE			
FATIGUES PREMIER HOMME			MUSCLE CHARRON	RETTENON AU LABO NOTE	
		COLENE ÉTAGES-TOURMENT MALOÛN			
CABINET DE NOTAIRE			CADRE		

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

- HORIZONTALEMENT**
- I. Cras Boum Huis, comme le chantait Jacques Dutronc.
  - II. Il dégage sur commande.
  - III. C'est tout flou !
  - IV. Équilibre un flux. Prénom du père de Nestor.
  - V. Chef arabe. Particule atomique.
  - VI. Possessif. Les deux extrémités de feuunique. Prénom féminin.
  - VII. Bagatelle. Conforme à la loi.
  - VIII. En plein dedans. Parfois d'ivoire. Un demi-gamin de Paris.
  - IX. Cristal de grâce.
  - X. Entreprise en solo. Plaque tout.
- VERTICALEMENT**
- 1. L'ex-dame du téléphone, dans les années 50.
  - 2. Pris dans les glaces. Premier département de France.
  - 3. Monnaie d'échange internationale. Un tout petit peu de broche.
  - 4. Hors norme.
  - 5. Un prénom de Poulain, au cinéma. Langue du sud.
  - 6. Pistolet électrique. Prénom féminin.
  - 7. Jamais vieux. Changeait d'air.
  - 8. Changement de peau. Dieu solaire.
  - 9. Refait au nouveau-né.
  - 10. Signal sonore.

## Mot mystère

- |             |           |           |
|-------------|-----------|-----------|
| ABC         | EMBAUCHER | REPONSE   |
| ADJOINT     | ENCRE     | RETARD    |
| ADRESSE     | ENGAGER   | REUNION   |
| AGRAFE      | ESPACER   | ROULEAU   |
| ANGLAIS     | FEUTRE    | SERVICE   |
| APPELER     | INTERNET  | STENO     |
| ATTENTE     | LECTURE   | TACHE     |
| BILINGUE    | MEMOIRE   | TELECOPIE |
| BUREAUTIQUE | METIER    | TENUE     |
| CANDIDAT    | MOIS      | TIMBRER   |
| CARRIERE    | MOT       | TOUCHE    |
| CHEF        | NOM       | TRAITER   |
| COLLE       | ORGANISME |           |
| COPIEUR     | ORIGINAL  |           |
| DATE        | PIECE     |           |
| DOSSIER     | RAYER     |           |
| DOUBLE      | RECU      |           |
| ECLAIRAGE   | REDIGER   |           |
| ECRAN       | REMUNERER |           |

R	E	R	E	C	A	P	S	E	R	V	I	C	E	U	D
L	E	T	R	C	A	R	R	I	E	R	E	T	A	R	D
E	A	G	A	E	E	E	R	E	A	T	T	E	N	T	E
C	D	N	A	D	T	G	I	U	C	L	L	O	E	E	U
T	J	O	I	G	I	I	A	B	E	U	G	N	M	L	G
U	O	I	R	G	N	D	A	R	O	I	R	N	B	E	N
R	I	N	O	G	I	E	N	R	I	E	P	M	A	C	I
E	N	U	C	N	A	R	T	A	T	A	I	O	U	O	L
L	T	E	N	U	E	N	O	N	C	I	L	N	C	P	I
B	U	R	E	A	U	T	I	Q	U	E	M	C	H	I	B
U	O	T	E	P	D	O	S	S	I	E	R	B	E	E	N
O	T	U	I	P	C	R	R	E	M	U	N	E	R	E	R
D	A	E	F	E	O	S	E	O	R	E	Y	A	R	E	N
A	C	F	E	L	L	N	I	S	N	A	R	C	E	I	R
E	H	R	H	E	L	R	S	O	S	E	H	C	U	O	T
E	E	N	C	R	E	I	T	E	M	E	F	A	R	G	A

## Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«Une parole honnête fait impression quand elle est dite.....»

Est-ce le mot :

A : Difficilement ? B : Autrement ? C : Simplement ?

(Proverbe William Shakespeare)

## Solutions du numéro 565

### Mots fléchés

D	E	F	I	F	A	R	E	L			
C	H	A	U	D	C	M	A	L	E	H	
L	E	C	D	E	D	O	U	L	L	E	
A	X	T	E	A	R	T	S	A	I	R	
H	E	C	R	E	V	A	E	U	M	H	
I	O	P	E	X	A	N	P	E	R	S	I
A	S	I	C	H	E	C	C	W	E	T	
S	C	D	I	E	H	U	C	L	E	E	
O	E	L	U	C	K	O	D	E	S	U	V
H	U	O	C	I	N	D	N	H	E	R	H
M	A	D	N	A	N	H	C	E			
L	I	C	E	S	A	Y	S	E	V	L	
O	T	T	H	E	C	S	A	M			
A	N	D	M	A	L	I	C	A	C	I	O
G	B	U	S	A	L	D	S	I	N		
A	D	R	E	A	I	E	R	T	O	L	D
D	S	E	F	A	D	S	S	O	R	U	C

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
	A	M	A	D	I	S	D	E	G	A	U	L	E	
	P	A	T	E	R	I	A	L	I	S	T	E	E	
	R	I	N	T	R	A	N	S	I	S	E	A	R	T
	N	A	T	I	M	I	E	S	C	R	H	A	M	
	Y	N	E	R	A	S	E	G	I	T	M	U	O	
	M	T	R	E	T	S	E	I	Z	N	A	R		
	H	E	L	E	D	T	R	A	Q	U	E	S	D	
	N	I	C	A	S	S	E	N	G	I	S	E	T	E
	S	I	R	E	R	E	M	U	T	E	R	A	D	
	M	O	D	I	E	S	T	E	W	A	T	T		
	H	E	L	E	A	T	E	S	A	R	E			
	R	N	I	A	I	S	E	H	E	L	A	N	T	
	T	E	R	R	A	S	S	E	M	E	N	T	S	

### Le mot manquant

«Pourquoi vouloir être quelqu'un d'autre lorsque l'on peut être soi-même ?»

(Proverbe Marion Hallet)

### Mot mystère

NIELLURE

**IMSEK : 04 : 07**  
**IFTAR : 19 : 44**

**Samedi 16 ramadan 1441 :**  
9 mai 2020

**Dhor** .....12h45  
**Asser** .....16h32  
**Maghreb** .....19h44  
**Icha** .....21h13

**Dimanche 17 ramadan 1441:**  
10 mai 2020

**Fedjr** .....04h11



## Ne m'en voulez pas, le rêve est gratuit



Par Kamel Bouchama (auteur)

Ces belles voitures appartiennent souvent à des bouseux et à des larrons qui ne les méritent même pas. Ils les achètent parce qu'elles doivent faire partie de leur décor. Un journaliste soutenait que l'Histoire a démontré que la guerre permet des changements dans la société. Elle y casse les rapports établis en son sein et occasionne ainsi de nouveaux qui structurent remarquablement les rôles de ses éléments... Il écrivait : «C'est dire que tous les avatars qui en résultent par le fait de la guerre qui, pendant qu'elle sanctionne et sape des intérêts en place, charrie des pouvoirs d'argent et finit par hisser des groupes d'intérêt au devant de la scène. La décennie 1990, sanglante, ne s'est pas déroulée autrement que ce que l'Histoire en a théorisé... Durant cette période, en tout cas, qui peut démentir que des fortunes se sont constituées à l'ombre de l'insécurité, qui plus est intervenue dans une ambiance d'ouverture économique fraîchement installée ? Les Algériens ont assisté médusés devant l'excroissance d'un affairisme qui ne rime qu'avec les initiés... Des fortunes sont devenues possibles et d'aucuns se sont mis à la chasse du gain facile dans un véritable élan de prédation...» Des analyses de ce genre nous en avons toujours dans nos journaux et dans nos magazines. Les journalistes s'en donnent à cœur joie, en allant très loin dans la caricature de situations bizarres qui frisent la folie et dépassent l'entendement. De même que les gens haussent le ton pour dénoncer et crier leur colère. Des noms sont «couchés» sur ce beau papier blanc, des chiffres sont communiqués avec précision et les principaux concernés, tant du côté de ceux qui sont devenus des «hors-la-loi» que du côté de la justice – comprenez par là le pouvoir –, ne se sentent pas dérangés pour autant. L'impunité s'installe et l'effronterie, doublée d'arrogance – celle que nous savons si bien exhiber, faute de pudeur –, est présentée comme de l'habileté, de la débrouillardise, de la malice, de l'intelligence en quelque sorte. Le monde à l'envers !

C'est alors que la mafia est partout. Elle s'est installée au bon moment, à la bonne place pour supplanter les vrais responsables ou leur damer le pion dans des secteurs qui étaient considérés depuis longtemps comme des secteurs de souveraineté. Prenons un domaine, celui du médicament que nous pensons être vital, pour nous apercevoir que des distances nous séparent de la morale, de la probité, de l'honnêteté, du respect d'autrui et du respect tout court. Cela ne veut pas dire que



Préambule

**Peut-on dire que ce que j'écris dans ce texte est une véritable pièce de théâtre, classique, selon les normes requises dans ce genre de littérature ? Le lecteur sera seul juge. En tout cas, si elle n'en est pas une, j'aurai le mérite d'avoir essayé. Mon intention est de présenter quelque chose qui se tient, sur le plan du contenu, c'est-à-dire du message que je veux transmettre. Mon autre intention est de présenter quelque chose qui arrive à ce même lecteur dans un style accessible, facile à parcourir, afin qu'il ne puisse s'embarrasser de trop d'élocutions pour lesquelles il lui faudrait trimpler une encyclopédie de langue et de grammaire, pour en comprendre le sens et la dimension de cette tragédie qui se joue, hélas, sous nos yeux. Ce serait, de ma part, une marque d'égoïsme et une manifestation de pédanterie, que je ne devrais jamais afficher, eu égard à ce que je souhaite léguer à la jeunesse, surtout.**

les autres domaines sont relativement en bonne santé et en bonne posture, dans le hit parade de la probité et du rendement honnête. Bien sûr que non ! Effectivement, ce domaine vital n'est pas épargné... Et, si dans d'autres cieux, il est soumis à une réglementation des plus rigoureuses, chez nous il passe pour être l'un des domaines qui cultive le plus de paradoxes et d'irrégularités... Il fait de même l'objet de plusieurs convoitises et est la proie à une importante spéculation qui met en danger non seulement la santé du consommateur mais aussi celle du trésor public... Pour cela, il n'est pas rare d'entendre radoter sur la «mafia du médicament».

Ainsi donc, ce marché qui n'est pas un marché comme les autres, puisqu'il touche à quelque chose de sacré pour les États (la santé publique, autant dire la sécurité nationale) est «réputé être chez nous une chasse gardée d'anciens ou d'actuels responsables, à travers leurs enfants ou des partenaires d'affaires. La filière des fils et des filles de (...) est bien fournie dans le métier du médicament où l'on entend citer la fille de (...) ou encore le fils de (...). La liste est longue et tout le monde n'a d'ailleurs peut-être pas profité de la protection politique de «papa» pour se faire une place...». Mais là aussi, il ne faut pas exagérer et mettre tous les responsables dans le même sac. Nous disons cela parce qu'il arrive que des journalistes, «suggestionnés» par des concurrents potentiels, attaquent d'autres responsables honnêtes et déblatèrent sur leur compte, pour détourner le regard du citoyen loin de leurs méfaits. Ainsi, «le ministre (...), professeur de son état, a décroché une palme», écrivaient-ils. Et de continuer : «Le fils de ce ministre est devenu un «sérieux» importateur de médicaments durant le délai inférieur à deux ans, où son père dirigeait le ministère de la (...). Grand bien lui fasse, s'il n'y avait ces témoignages grinçants de nombreux importateurs natio-

naux et de multinationales installées en Algérie évoquant des blocages douteux de leurs programmes d'importation... Ainsi, la saga des relations malsaines du pouvoir et du médicament s'est enrichie d'un épisode». Ces genres d'attaques sont aussi graves que dangereuses, quand elles ne sont pas justes, et démontrent que la véritable mafia sait bien travailler pour brouiller les pistes. Mais les journalistes auraient dû prendre toutes les précautions pour ne pas tomber dans le panneau, sauf si les écrits deviennent une autre tactique pour «soulever le couvercle de la fausse septique» et... débusquer les véritables coupables !

Cela étant, le secteur de la médecine, qui d'ordinaire est d'un usage important pour les nobles services qu'il rend aux populations, n'est pas épargné par ailleurs. Il y a comme de la grande magouille qui sévit dans ses rangs. «Un millier de médecins spécialistes au chômage», titre un quotidien. N'est-ce pas grave une situation pareille dans un pays qui souffre encore de manque dans ce domaine ? En effet, ces médecins spécialistes vivent dans l'incertitude, ils attendent impatiemment que les autorités habituellement concernées se ressaisissent, alors que le manque dans les infrastructures de santé est frappant. Un spécialiste dénonce carrément la léthargie des responsables, pour ne pas dire les «freins», en confirmant, bien sûr, que les établissements sanitaires sont très favorables à ces recrutements. Et de continuer «qu'il ne cache pas qu'il envie quelques-uns de ses camarades de promotion ayant choisi les chemins de l'exil où ils exercent avec toute la dignité requise».

Voyons encore les conséquences d'Octobre et le marasme qui s'en est suivi du temps où le terrorisme faisait sa loi. Oui, en effet, le délabrement a produit de fâcheuses conséquences dans tous les domaines. Aucun secteur n'a pu échapper à son verdict. Pendant des années, notre pays vi-

vait au rythme de l'inquisition et son cortège d'angoisse, de peur et de misère. L'évolution que nous avons connue du temps où nous produisions du concret, s'est vite estompée pour laisser place au besoin, à la désolation, à l'abandon, à la dérive, au massacre et à la perte de confiance dans tout ce que nous entreprenions. Nous étions, en ce temps-là, un pays à grands risques et un peuple non fréquentable. Il ne faut pas avoir peur des mots... Hélas, c'est la vérité. Ainsi, selon les experts cette performance médiocre qui recoupe bien d'autres malédictions dans notre pays est l'expression de cette crise du facteur humain – nous le répétons encore –, avec un chômage endémique, une paupérisation accrue, une délinquance en hausse... et bien d'autres raisons que nous avons déjà évoquées ou que nous évoquerions au fur et à mesure dans cette analyse. Par exemple, comme écrivait un autre journaliste : «Lorsque la santé, l'éducation et la justice d'un pays se portent mal, son État ne peut se prévaloir d'aucun respect. Il y a à la fois matière à réconciliation entre l'État et la société : le premier doit demander pardon à cette dernière pour avoir affiché le plus fort taux de mortalité dans ses urgences et poussé à l'exil des compétences médicales chèrement formées, pour avoir transformé ses enfants en zombies, égorgés à l'identité «suspendue», et pour avoir enfin transformé la solennité de l'acte judiciaire en parodie de justice». Ainsi va le délabrement, jusqu'à la société qu'appellent les autres analystes la foule. Chez nous, un des responsables politique l'a appelée «El Ghachi». Continuons sur cette lancée et enchaînons avec la foule... «Cette foule se laisse haranguer parce qu'elle sait s'aligner comme des roseaux pour former un enclos. Elle sait croire. Elle sait culpabiliser. Elle suit les moindres mouvements de sa propre peur, qu'agite par cadence répétée le harangueur qui la regarde en fronçant les sourcils.

(suite en page 13)



●●●

Les lèvres tremblotantes, l'index droit pointé sur l'inconnu, tapotant sur le pupitre les trois coups de théâtre, il sait à quel moment elle va crier, vibrer, hurler de plaisir, comme un seul être, pour dire son accord avec ce qu'elle tait. Il sait la tenir et faire retrouver la fraîcheur à une phrase maintes fois répétée, puis s'arrête pour exhorter sa patience... La foule n'a pas de visage. Elle a un bruit, sa seule puissance, sa seule nuisance. Il continue donc à parler au bruit. Le harangueur n'a pas une forme particulière. Il peut être gros ou maigre, grand ou petit, noir ou blanc, jeune ou vieux, chevelu ou chauve. Ou entre les deux. La foule aussi. Il n'a pas d'idéologie ou fait semblant de la mettre de côté, l'espace d'une campagne. Mais il arrive que de la foule s'élèvent quelques voix pour dire qu'elle a besoin de manger, de boire, de travailler, de s'habiller, de... et de... et encore de... Le harangueur n'entend plus ces voix, car elles viennent du fond et qu'il est trop loin. Trop haut. Tellement loin et tellement haut... Les «harangueurs associés» auront alors affaire aux «foules associées». Or, les harangueurs oublient le calendrier et c'est précisément ce que réclament les acclamations de la foule. Un vrai calendrier, avec de vrais mois et de vrais jours. La harangue muera alors en discours politique. Un vrai discours politique.

Le même jeune reprend la parole, sans la demander. Il résiste, il semble plus énervé qu'avant. Il se cabre, il proteste contre ce manque de sérieux. Il voudrait entendre plus sur les causes de notre marasme. Il se révolte et manifeste son mécontentement. L'artiste, toujours serein, répond impassiblement :

- En effet, allons maintenant vers un autre sujet. Parlons du manque de confiance et du manque de sérieux de nos institutions. Il y a lieu de dire qu'aujourd'hui, même si le terrorisme s'atténue et que la situation sécuritaire s'améliore, il y a toujours ce manque de confiance à l'égard de notre pays et cela est la conséquence du manque de sérieux de nos institutions et de certains de nos dirigeants qui n'ont pas su se hisser au rang de leur responsabilité et de leur réputation, si vraiment ils en ont une. L'empirisme nous poursuit encore et notre désinvolture et notre insensibilité – il n'y pas d'autres termes pour qualifier nos comportements vis-à-vis des choses sérieuses – se perpétuent dans une atmosphère de complaisance et de suffisance béate. Par contre «le citoyen et l'individu sont niés comme acteurs essentiels de leur vie, de leur environnement et des choix conscients qu'ils ont à faire». Un de nos éminents journalistes faisait cette remarque dans un excellent papier intitulé : «Le développement durable : mythe ou réalité ?». N'est-ce pas une remarque valable pour notre pays ? Si j'en parle, c'est parce que je pense qu'elle ne nous éloigne pas de notre sujet principal à savoir : le manque de sérieux qui «féconde» forcément le délabrement de la situation avec les vols, la corruption, les passe-droits, la concussion, le laisser-aller, le «je m'enfoutisme», la paresse, l'oisiveté et j'en passe. C'est-à-dire tous les maux qui plongent notre pays dans l'irrationnel et l'incongruité et notre peuple dans le marasme, la clochardisation et la décadence. Quant au développement durable, dont nous chantons les louanges, il faut dire que c'est un autre sujet pour lequel nous devons réfléchir sérieusement. On ne peut décider de sa mise en application, comme cela, dans cette ambiance qui nous tient, alors que nous savons que c'est une culture qu'il faudrait instaurer dans notre environnement... dans cet environnement qui est malheureusement hostile à toute forme de changement, par le labeur, l'assiduité et le courage. C'est pour cela qu'il faut lui choisir de grands cadres, sérieux, compétents, pou-

vant se distinguer à tous les niveaux en remplissant convenablement leurs tâches. De cette façon, nous n'aurons plus à nous plaindre, chaque fois, de ce manque d'intérêt dans tout ce que nous entreprenons. Nous n'aurons plus à entendre des propos qui nous démobilisent et qui nous mènent droit vers la démission et la déprime. Un humoriste disait, en faisant le constat général de nos sérieuses défections, y compris celles dans le domaine du football : «Que pouvons-nous risquer de pire que ce que notre football nous a déjà fait vivre comme calvaire, sous la baguette désenchantée de (...) et de plusieurs de ses prédécesseurs ? Y a-t-il profondeur plus glauque que celle dans laquelle patauge déjà notre baballe ? Éliminés de la Coupe d'Afrique, éliminés de la Coupe du monde. Éliminés de la plupart des compétitions de clubs. Classés 82 ou 83<sup>e</sup> sur l'échelle ouverte de la Fédération internationale. Éliminés de la configuration du jeu FIFA 2005 sur PlayStation 2. Que pourrions-nous risquer qui ne nous soit déjà arrivé ?».

Cela aussi est «l'après-Octobre»... malheureusement. Je terminerai enfin cette accablante rétrospective par les émeutes, cette nouvelle forme de «rouspétance», quand le dialogue perd de sa sonorité et nous mène droit vers le désordre et plus souvent vers le chaos. Des localités et des régions qui faisaient dans le terrorisme se sont recyclées dans les émeutes. Lasses d'attendre et ne trouvant pas d'interlocuteurs sur les lieux, dans ces bourgades où le mot espoir est étranger, les populations sortent et s'expriment durement, violemment, en attaquant et en brûlant tout sur leur passage pour manifester leur colère vis-à-vis d'autorités injustes et par trop complaisantes avec les proches et les amis. Ces émeutes à répétition n'émeuvent plus. Elles ne font plus réagir les responsables politiques. A peine débouchent-elles parfois sur le limogeage d'un bouc émissaire. Un pays qui a subi 200 000 morts peut fermer les yeux sur une petite émeute car elle n'a pas d'impact sur les «équilibres internes du pouvoir». Ainsi, vont les émeutes... et les victimes seront de nouveau prises, à la prochaine saison des émeutes, dans l'engrenage : revendications non satisfaites et injustice, qui déboucheront inévitablement sur la répression, les arrestations... A cet instant précis, comme dans un début d'émeute, les jeunes, précédés par le sage, avancent précipitamment devant la scène et, d'une voix retentissante...

- Quel effondrement ! Quelle situation déplorable qu'est la nôtre ! Le pays ne mérite pas toutes ces turpitudes et ces malheurs ! Reprenons notre souffle et allons au devant de nos responsabilités ! Le pays a besoin de nous, il nous attend... nous sommes là ! L'artiste, qui marque un temps d'arrêt après cette intervention, revient corps et âme dans la salle. Il comprend fort bien ce que veulent les jeunes. Il mesure leur déception, il appréhende leur amertume, il saisit leur appel. N'était-il pas jeune, lui aussi ? De là, il s'adresse à eux principalement, et à tous les autres spectateurs, pour les mettre devant leur responsabilité. C'est un plaidoyer qu'il fait pour défendre ce pays qu'on est en train de massacrer, de dépecer, selon ses propres termes. Il veut leur faire savoir que ce n'est pas le pays qui «n'est pas bien» – d'après la formule consacrée de ceux qui se plaignent constamment –, mais ce sont les gens, et beaucoup plus les responsables, qui l'ont souillé, pollué, appauvri et peut-être même anéanti...

- Eh oui ! Je sais que la situation est déplorable, n'en démontrent que ces nombreuses manifestations de mécontentement qui nous donnent froid dans le dos. C'est en effet, la démonstration d'un échec et d'une démission de la part des dirigeants. C'est un tout, en réalité... un tout où nous sommes tous coupables. Ainsi, il n'est pas aisé que certains parmi nous puissent se soustraire à

cette sentence car le déséquilibre créé au sein du peuple vient aussi et, en grande partie, de notre mauvais comportement, c'est-à-dire de nos pratiques dégoûtantes, dans tous les domaines. Notre pays ne mérite pas tout cela ! Il est grand, il est beau, il a tout pour être mieux travaillé, mieux respecté. «Quand à vous – en faisant allusion à ces «repus» qui parsèment la salle et qui le regardent du coin de l'œil – vous vous plaisez dans cette situation», leur lance-t-il, presque avec mépris. Ensuite il reprend... durement, hargneusement : «On dirait que vous n'êtes pas concernés par le marasme qui vous entraîne de jour en jour vers plus de délabrement et de misère. Votre silence, ou pire encore votre capitulation devant le drame qui vous accable démontre, on ne peut mieux, votre faiblesse et votre indifférence quant à la solution de vos problèmes par vos propres moyens. Oui, je vois parmi vous des gens sourire, ne sont-ils pas concernés par mes propos ? Croient-ils, peut-être, que je m'adresse seulement aux autres qui suivent, impuissants, la chevauchée de la vie, avec ses méprises et ses illusions, sans pouvoir y apporter quelques solutions, faute d'avoir et de savoir ? En effet, je m'adresse à vous – et il désigne ce bon groupe de «gros et gras» qui pavent en lançant des quolibets dans la salle –, je m'adresse à ces «preuves» de cette triste condition dans laquelle nous pataugeons. Vous qui avez profité des largesses du système, qui avez bâti votre gloire sur la sueur et la naïveté des autres, de ces malheureux travailleurs qui ont tout donné au cours de leur participation au quotidien, qui se sont essouffés et épuisés à la tâche pour vous permettre de prospérer et de faire croître vos dividendes et vos fortunes. Je m'adresse à vous, comme je m'adresse à plus haut, à ceux qui vous ont laissés jouir de la situation et vous ont agréés parmi les grands de ce pays, ces intouchables qui font et défont la politique à leur guise.» Le sage s'est senti obligé d'intervenir, exaspéré lui aussi après cette dernière réplique de l'artiste. Il veut le soutenir et, dans un geste de compassion, il reprend le débat en question, une fois encore : - Qu'étaient-ils hier, ces gens de la finance et de la puissance ? Qu'étaient-ils, avant de connaître le prestige, le rang et les honneurs ? Demandez-leur, je vous prie ! Ils vous répondront, non sans vouloir cacher leur embarras, qu'ils étaient des bouseux, des petzouilles, ou pour paraître décents, des miséreux, dont la fortune a fait un mauvais placement en les habitant après des affaires pas tellement honnêtes. Il faut leur poser la question, c'est nécessaire pour comprendre nos déboires et nos difficultés quant à juguler l'ensemble de nos tourments. Allez-y, posez-leur la question ! Et les jeunes de suivre leur sage bonhomme, en s'écriant :

- Oui, qu'étaient-ils ces misérables grognons pour nous railler aujourd'hui ? Qu'étaient-ils, nous vous posons la question ! De grâce, répondez-nous !

A ces «maux», et le terme est à sa place, l'artiste reprend de plus belle et attaque sans répit cet auditoire qui représente une société à plusieurs vitesses, à plusieurs faces, qui mange à plusieurs râteliers et ne se soucie pas d'être la risée de ceux qui vivent pour leur probité et leur droiture. Effectivement, il voit en lui (l'auditoire) toute une société qui se meut dans une atmosphère de déperdition, sans essayer de se reprendre et de changer ce qui s'impose à elle... pour sa survie, comme une nécessité absolue :

- En effet, notre pays souffre d'une absence de sérénité et cela... dans tous les domaines. Avons-nous été à la hauteur pour lui assurer la contenance et la circonspection que doit avoir un pays qui se respecte pour vaquer à ses obligations de construction et de croissance ? Avons-nous été assez vigilants pour le bâtir selon

nos aspirations et nos engagements ? Avons-nous été unis pour entreprendre, la main dans la main, l'effort de développement et de civilisation ? Autant de questions que je vous pose et auxquelles je suis certain que vous ne pouvez répondre sincèrement, correctement, ni aujourd'hui, ni demain, parce que vous êtes pris dans l'engrenage de cette atmosphère qui vous a longtemps réduits au silence.

La mise à nu de mécanismes de concussion et de trafic d'influence qui sont des thèmes récurrents des spectaculaires débats par ailleurs, chez les gens civilisés, créent, chez nous, ce climat inconfortable qui, malgré toutes les condamnations au sein de l'opinion, reste sans espoir de changement et de moralisation de la vie publique. Vous êtes habitués à vous taire, malheureusement. Vous voyez le mal et vous le fuyez. Pourvu qu'il ne vous atteigne pas. Ainsi, vous pensez et ainsi vous vous en débarrassez d'une corvée que vous n'êtes pas en mesure de supporter. N'est-ce pas l'application du dicton du légendaire «Djeha» que vous suivez à la lettre pour ne pas vous enliser dans des situations que vous pensez être préjudiciables pour votre quiétude et votre repos ? Les voleurs, les trafiquants, les corrompus pullulent dans le pays. Tout le monde les connaît, personne n'ose parler, sauf en catimini. Oui, les voleurs pullulent !

Et le sage de l'interrompre d'une voix saccadée, d'une voix qui sort des entrailles, comme une voix d'outre-tombe, baignant la salle dans une consternation incomparable :

- Nos voleurs sont plus forts que tous les autres voleurs dans le monde ! Nos voleurs ont dépassé les règles de la déontologie mafieuse établies selon des normes reconnues officiellement par le syndicat du vol et de la rapine ! Nos voleurs commencent directement par les grands coups de maîtres... pour leurs coups d'essai ; ils deviennent riches, très riches, comme Crésus, en l'espace d'une pêche miraculeuse ! «Nos voleurs n'ont jamais commencé par une formation graduée pour apprendre les règles de soustractions avantageuses qui feront progressivement des bénéficiaires quand ils les reconvertissent en de bonnes additions. Nos voleurs entament directement la post-graduation et raclent, dans un esprit de boulimie, tout sur leur passage. Ils sont capables de voler un bœuf comme s'ils volent un œuf. Rien ne les arrête, même pas la peur de l'État et les sanctions de ce dernier, si sanctions existent. Tout cela, parce que tout le monde sait que le vol et la corruption, dans notre pays, sont tentaculaires et ont pu trouver dans l'autoritarisme et son impunité concomitante le terreau le plus favorable à son ancrage et son exceptionnelle extension». L'artiste enregistre cette incursion d'un homme averti, éclairé, et reprend la parole pour s'exhiber une fois de plus dans une autre diatribe contre l'insoutenable hypothèque de la corruption, ce mal qui risque de devenir incurable dans notre pays à cause de sa généralisation.

- «Notre pays est rongé par la corruption !», dit-il, d'une voix excédée par la colère. «Vous vous rendez compte, l'argent public, le domaine public immobilier, à commencer par les fameux biens vacants, les passations de marchés, le crédit bancaire et, aujourd'hui encore, le foncier, contribuent à faire de la corruption l'une des formes admises de redistribution de la rente, de création et de développement de fortunes colossales, le plus souvent expatriées ou réinvesties dans les signes ostentatoires de performance sociale à travers un luxe démonstratif.»



## TR Constantine

### ABDELHAMID HABBATI N'EST PLUS

Le comédien et metteur en scène Abdelhamid Habbati est décédé mercredi à Constantine à l'âge de 75 ans, des suites d'une longue maladie, annonce le Théâtre régional de Constantine sur sa page Facebook. Né en 1945 à Constantine, Abdelhamid Habbati avait fait ses premiers pas sur les planches au sein de l'association El Hillel Ettentili. Au lendemain du recouvrement de l'indépendance il crée la troupe «El Bahalil» avec des comédiens comme Bachir Benmohamed et Rachid Zeghimi avant de poursuivre sa formation à l'Institut des arts dramatiques. Abdelhamid Habbati a également suivi des formations à l'étranger avant de rejoindre le Théâtre national algérien en tant que comédien professionnel en 1965. Mustapha Kateb, alors directeur du TNA décide de le nommer à la tête de la formation et de l'animation au niveau du théâtre régional de Constantine. Il a mis en scène et interprété des rôles dans une vingtaine de pièces de théâtre dont «El qanou Ouâ Ennas» (1978), «Nass El Houma» (1980), «La Hal Ydoum» (1983), «Diwan Lâadjeb» (1996), ou encore «El boughi» (2003).

R. C.

## Photographie

### DÉCÈS DE MARC GARANGER

Le célèbre photographe français Marc Garanger, connu pour ses photographies représentant des femmes algériennes en 1960 sous le régime colonial, est décédé mercredi dernier à l'âge de 85 ans, selon un article paru dans le quotidien *El-Watan*. Né à Lyon en 1935, Marc Garanger était passionné par la photographie dans les années 1950. Il a rejoint l'armée française pour accomplir son service militaire et fut chargé de photographe près de 2 000 femmes algériennes en majorité rurales dans la wilaya de Bouira (Aïn Terzine et El Mardoud notamment) dont les populations avaient été transférées dans les camps de concentration. L'administration coloniale se proposait de recenser les populations des villages dans le but de mieux les maîtriser et de resserrer l'étau autour des éléments de l'Armée de libération nationale (ALN).

R. C.

## Coronavirus

# Comment la science-fiction imagine l'après-pandémie

**Dieu les a créés pour le bien de l'homme et pour lui procurer de quoi vivre dans l'aisance et le bonheur. Le Coran cite aussi des animaux qui ont été mis au monde pour leur utilité dans la vie au quotidien.**

Toutes ces créations divines méritent d'être prises en considération pour inciter l'homme à réfléchir sur ce qu'il doit faire face à cette réalité. Tel n'a jamais été le cas et jusqu'à notre époque. Nous assistons en période de ramadhan à des comportements humains contraires à la morale de nos aïeux qui ont fait l'effort d'être pieux, propres intérieurement, généreux vis-à-vis de leurs semblables, altruistes en tous temps et compatissants vis-à-vis des plus vulnérables dans leur voisinage.

**Pour être croyant, il faut être humain, propre moralement et bien éduqué**

Nous vivons dans un monde où la plupart pratiquent un Islam de façade, les actes sont loin de correspondre aux exigences de Dieu qui, pourtant, ne demande pas l'impossible et seulement pour le bonheur de chacun. Lorsque les dattes sont mises dans le commerce pour être vendues à 700 DA le kg là, à 850 DA un peu plus loin, on se demande si on est en terre d'Islam. On pourrait trouver normal que le kiwi, l'avocat, la banane, l'ananas et d'autres fruits exotiques se vendent à ces prix, mais les dattes que Dieu a mises au monde pour que les plus pauvres s'en nourrissent, sont un indicateur de déconnexion totale du producteur ou du vendeur par rapport à la morale et à la foi en terre d'Islam. Ceux qui tirent les ficelles dans les circuits commerciaux sont ceux-là qui ont planifié la vente des dattes. Lorsqu'ils mangent, le plateau de deglet Ennour qu'on leur pose à côté de la chorba du ramadhan doit normalement les inciter, s'ils sont des humains à penser aux pauvres qui ont toujours rêvé de manger quelques dattes pour la rupture du jeûne, mais qu'ils n'auront jamais plus l'occasion de consommer. Cette catégorie sociale n'a désormais que le souvenir de la couleur et de la



forme des dattes qu'elle voit exposées aux étals des marchés, ainsi que de la succulence des fruits. Tel est le sort réservé à la datte considérée comme un fruit béni et qu'on veut ranger dans la catégorie de sources d'enrichissement.

**Fruit sacré transformé en source d'enrichissement**

Pendant le ramadhan et depuis les origines, on a recommandé aux jeûneurs de manger deux à trois dattes dès el adane du ftour. La datte a des éléments nutritifs qui peuvent constituer à eux seuls un plat complet surtout si elle est associée au lait. Dès qu'il fut mis au monde, le prophète Aïssa (QLSSSL) qui n'était que bébé nouveau-né, parla pour donner des recommandations à sa mère : «Ne t'attriste pas ! Ton seigneur a fait jaillir un ruisseau à tes pieds. Secoue vers toi le tronc du palmier, il fera tomber sur toi des dattes fraîches et mûres. Mange, bois et cesse de pleurer. Lorsque tu verras quelque mortel dis : «J'ai voué un jeûne au miséricordieux, je ne parlerai à personne aujourd'hui» (sourate Marie, ayat 24-25-26).

**Le palmier parmi d'autres arbres fruitiers**

Dieu, Tout-Puissant, maître des mondes, a pourvu l'homme de tout ce dont il peut avoir besoin pour avoir une vie équilibrée. C'est à l'homme de lui être reconnaissant,

de faire en sorte que les dons du ciel profitent à tous, qu'ils ne soient pas l'objet de spéculations : «C'est Lui qui a fait croître des jardins en treilles ou non en treilles ; les palmiers et les céréales comme nourritures variées, les oliviers et les grenadiers semblables ou dissemblables. Mangez de leurs fruits quand ils en produisent, payer en les droits le jour de la récolte. Ne commettez pas d'excès, Dieu n'aime pas ceux qui commettent des excès» (sourate les troupeaux, aya 141).

Ce sont-là des produits qui font l'objet de prix prohibitifs et qui ont permis à des individus qui étaient des moins que rien de se faire connaître par les milliards. L'un d'eux a vendu pour deux milliards de pastèques, l'autre a empoché durant une saison d'un fruit 3 milliards, et ainsi de suite, car la liste est longue et il n'est pas de notre ressort d'en parler comme on peut parler de faux mendiants devenus associés d'entreprises informelles de mendicité.

Pour en revenir aux fruits, le citron a connu le même sort, en passant de 50 DA le kilo à 200 DA. Ceux qui tirent les ficelles dans le domaine savent qu'il y a en période de ramadhan une forte demande en citron pour la chorba du ftour ; combien de jeûneurs mettent en mouvement la cuillère, à la même heure, et cherchent à leur chroba ne serait-ce que quelques gouttes de ci-

tron ? Les musulmans ont eu à souffrir à chaque Ramadhan, de la chaleur et de la fatigue, mais surtout de la spéculation.

Durant ces dernières années, les mois de ramadhan qui se sont succédé ont fait vivre à la courgette ainsi qu'à la tomate une longue histoire et des histoires fantastiques. Maintenant qu'on est arrivé là, que faire ? Prendre son mal en patience, faire du bien en fonction de ses moyens, car Dieu recommande aux pratiquants de faire de bonnes actions en faveur des plus démunis, par exemple donner une galette lorsqu'on en a que deux, face à un malheureux qui n'a rien à se mettre dans la bouche. On peut ajouter aussi que la meilleure façon de lutter contre ces individus assoiffés de richesse, c'est de ne pas acheter ce qui les enrichit, comme les dattes. Un homme de foi a juré de n'avoir jamais acheté de la tomate ni des courgettes au cours d'une année où ces produits avaient atteint des sommets vertigineux et il n'en est pas mort. Les dattes, quant à elles, il faut apprendre à les oublier, à ce rythme imposé, elles finiront par entrer dans la catégorie des fruits exotiques et des histoires anciennes. Dieu Tout-Puissant a fait pousser l'arbre qui les produit dans le sable et la chaleur cuisante du désert. Cela ne pourrait-il pas vous aider à réfléchir ?

**Abed Boumediene**

## Trafic d'œuvres d'art

# Vague d'arrestations mondiale

Interpol a annoncé mercredi 6 mai une vague d'arrestations de personnes mises en cause dans le trafic d'œuvres d'art et d'antiquités ainsi que la saisie de milliers d'œuvres d'art aux quatre coins de la planète. Une vaste opération qui est le fruit d'une collaboration entre les différentes agences de lutte contre la fraude.

Des monnaies anciennes, des pièces archéologiques, des objets en céramique, des armes mais aussi, des peintures ou encore des fossiles... Ce sont ainsi près de 19 000 pièces qui ont été retrouvées

grâce à une vaste opération mondiale, menée par l'Organisation mondiale des douanes, Interpol et Europol dans 103 pays. Pour l'heure, 300 enquêtes sont toujours en cours. Cette action commune a également permis l'arrestation de plus de 100 personnes mises en cause dans ce trafic mondial. Un trafic issu de pillages dans des pays en guerre ou de vols dans des musées et des sites archéologiques.

Ces résultats sont le fruit de deux opérations simultanées menées à l'automne dernier : Athena II dirigée par l'Organisation mondiale des

douanes et Interpol et l'opération Pandora IV, axée elle sur l'Europe et coordonnée par Europol et la Guardia civile espagnole.

A Madrid, ont notamment été retrouvés «quelques objets précolumbiens extrêmement rares, acquis illégalement après avoir été pillés sur des sites archéologiques en Colombie», notamment un masque de Tumaco en or, «qui, selon les experts, constitue une pièce unique en son genre», indique le communiqué d'Interpol.

La Police fédérale argentine a, de son côté, récupéré 2 500 pièces de

monnaies anciennes, «la plus grande saisie pour cette catégorie d'objets» au sein de cette opération. En outre, «la douane afghane a saisi 971 objets relevant du patrimoine culturel afghan à l'aéroport de Kaboul alors qu'ils allaient quitter le territoire national à destination d'Istanbul», précise le communiqué. Une grande partie des pièces ont pu être retrouvées sur les marchés illicites en ligne. Un marché qui reste l'un des principaux vecteurs de ce type de délinquance.

**RFI et AFP**



MC Oran

## Les espoirs placés sur «Hyproc» pour lancer le centre de formation

→ Estimant que seul un retour au travail à la base pourrait permettre au MC Oran de retrouver son lustre d'antan, la direction de ce club de Ligue 1 de football fait du lancement de son centre de formation une priorité, a-t-on appris jeudi de l'équipe oranaise.

Néanmoins, le directeur général, Si Tahar Cherif El Ouezzani, et ses assistants sont persuadés que la concrétisation d'un tel projet nécessite de gros moyens, d'où les grands espoirs qu'ils placent sur l'entreprise «Hyproc», l'actuel bailleur de fonds principal des «Hamraoua» et qui est également pressentie pour devenir l'actionnaire majoritaire de la société sportive par actions (SSPA) du club. «Au Mouloudia d'Oran, on ne veut plus bricoler. On a un projet réaliste, avec le lancement d'un centre de formation et surtout une gestion digne des grands clubs professionnels. Les moyens de base existent à Oran mais il faut de l'argent et une direction qui fixe des caps réalistes», déclare Cherif El Ouezzani. L'ancien milieu de terrain international table notamment sur le potentiel important en matière de talent dont dispose la capitale de l'Ouest du pays, devenue, selon les observateurs, un véritable réservoir pour les clubs de l'élite comme l'atteste le nombre important de joueurs oranais qui évoluent un peu partout dans les formations de la Ligue 1. «On veut redonner au club sa vocation



■ Le MCO attend un geste d'«Hyproc» pour lancer le centre de formation.



(Photo > D. R.)

d'école de formation. Le talent existe à Oran, pas seulement au MCO, mais à l'ASMO, au SCMO, au RCO et même dans les équipes de bas palier. Cependant, pour espérer concrétiser ce projet, il faut parier sur les bons techniciens, formateurs et éducateurs. Cela nécessite des moyens que seule une entreprise publique prospère peut mobiliser. Et c'est pourquoi on veut voir le MCO changer de main et devenir la propriété d'une société nationale. Les autres clubs ont été sauvés grâce à cette solution et on veut, nous aussi, en bénéficier», insiste-t-il. Les autorités locales à Oran avaient promis d'affecter au profit du MCO une assiette de terrain au niveau du nouveau complexe sportif de la ville en cours de construction dans la commune de Bir El Djir pour en faire un

centre de formation, rappelle-t-on. Cela risque de ne pas suffire, puisque la direction du club phare d'El-Bahia attend que l'entreprise Hyproc (une filiale de Sonatrach) passe à l'acte en rachetant la majorité des actions de la SSPA du club pour prendre en charge ce dossier. Mais l'opération est appelée encore à durer dans le temps, vu que les responsables de cette entreprise, qui ont signé un protocole d'ac-

cord avec le conseil d'administration du MCO en janvier 2019, conditionnent toujours la conclusion de la transaction par la réception des bilans financiers de tous les présidents qui se sont succédé à la tête de la SSPA en question depuis 2010, une condition que les concernés ne sont pas en mesure de satisfaire, du moins pour le moment.

R. S.

Ounas (OGC Nice)

### «Mes blessures m'ont freiné»

→ Le milieu international algérien Adam Ounas, dont l'option d'achat ne sera pas levée par l'OGC Nice (Ligue 1 française de football), a estimé qu'il avait été freiné par les blessures, non sans évoquer «une belle saison sous les couleurs rouge et noir». «J'ai vécu des moments forts avec les supporters remplis d'émotions. Mes blessures m'ont freiné et quand je reviens fort quelque chose de plus important que le pied arrive (...) Fin de l'aventure à l'OGC Nice, une belle saison passée sous les couleurs rouge et noir avec une qualification européenne à la clef», a-t-il écrit sur son compte officiel Instagram. Le champion d'Afrique 2019 de 23 ans retourne donc au Napoli qui l'avait prêté au «Gym» à la toute fin du mercato estival, une fois le rachat du club entériné. En 16 apparitions en championnat et 3 en coupe, Ounas a délivré quatre passes décisives et inscrit quatre buts. Écarté des terrains entre septembre et décembre pour une blessure au genou, l'ancien Bordelais n'a pas été épargné par les pépins physiques, en plus de se faire bêtement expulser pour un mauvais geste face à Lyon (22<sup>e</sup> journée). «Je tiens à remercier le coach, tout le staff, les dirigeants, les supporters, les bénévoles du club ainsi que tous mes coéquipiers. Je vous souhaite bonne chance pour la suite et surtout une bonne santé à tous. Je n'oublierai jamais l'atmosphère de l'Allianz Riviera

... Issa Nissa !», a-t-il conclu. **Atal ne quittera pas le club cet été**

Par ailleurs, le défenseur international algérien Youcef Atal, convoité notamment par le Paris SG, ne bénéficiera pas d'un bon de sortie cet été de la part de son club l'OGC Nice, qui souhaite le conserver pour la saison prochaine, rapportent mercredi les médias locaux. Profitant de la période du confinement, liée à la suspension de la compétition en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), le conseil d'administration de l'OGC Nice a tranché sur le cas de certains de ses joueurs. Freiné par une grave blessure au genou contractée en décembre, Atal (23 ans) n'a pas eu la campagne de confirmation que le club aurait souhaitée en 2019-2020. Le club aurait fermé ainsi la porte à un éventuel départ d'Atal. L'ancien joueur du Paradou AC (Ligue 1 algérienne) devrait donc bien honorer une troisième saison chez les Aiglons. Atal a totalement récupéré de sa grave blessure et aurait pu reprendre la compétition si la pandémie de coronavirus n'avait pas contraint la saison de Ligue 1 à s'arrêter définitivement. Grâce à 5<sup>e</sup> place occupée avant la suspension du championnat, la formation azuréenne prendra part à la prochaine édition de l'Europa League, en compagnie de Lille OSC et du Stade de Reims. ■

### L'Algérien Delort meilleur buteur de Montpellier pour la seconde saison

L'international algérien Andy Delort a terminé la saison 2019-2020, comme meilleur buteur de son club, MHSC Montpellier, (Ligue 1 française), arrêté avant terme, en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19). Avec ses 9 buts et 3 passes décisives, Delort a bouclé la saison en tête du classement des buteurs de son club, devenant aussi l'un des attaquants les plus prolifiques cette saison en Ligue 1, selon le site du club. Le champion d'Afrique algérien est aussi le premier joueur de Montpellier, à terminer meilleur buteur du club pendant deux saisons consécutives depuis le départ de l'attaquant international français Olivier Giroud en 2012. Montpellier a terminé la saison dans le Top 10 du classement de la Ligue 1 pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, après celles de 1990-91 et 1993-94.

Boxe

### Holyfield annonce un retour de charité

→ L'ancien champion des poids lourds, Evander Holyfield, a annoncé jeudi, à 57 ans, son retour sur le ring pour aider les enfants dans la lutte contre la pandémie de coronavirus. «Êtes-vous prêts ? Le moment que vous attendiez tous... Le Champ est de retour !», a tweeté Holyfield, prêt à «un retour sur le ring» pour «disputer des combats exhibition en faveur d'une grande cause», celle de sa fondation Unite4OurFight, qui aide des projets d'apprentissage destinés aux enfants dont la scolarité a été perturbée par la pandémie. «Mon nom s'est forgé à travers les combats», a déclaré «The Real Deal» sur le site de l'association de charité, estimant qu'il est temps de monter en puissance car les citoyens ont besoin

d'aide comme jamais auparavant». L'annonce de l'ex-roi américain des poids-légers, qui a ensuite régné dans la catégorie-reine, intervient après celle de son ancien rival Mike Tyson qui, à 53 ans, s'est montré à l'entraînement en évoquant aussi un retour avec le même objectif. Les deux anciens géants du ring pourraient se retrouver entre les cordes pour la troisième fois, Holyfield ayant remporté la première confrontation en novembre 1996 tandis que Tyson avait été disqualifié lors de la revanche en 1997 pour la légendaire morsure d'oreille. Holyfield, qui n'a plus combattu depuis sa victoire sur le Danois Brian Nielsen en 2011, présente un palmarès de 44 victoires pour 10 défaites et deux nuls. ■

### Condoléances

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de l'ancien joueur de l'USM Alger **Hamid Bernaoui**. En cette triste occasion, les journalistes de la rubrique sportive de *La Nouvelle République* présentent à la famille du défunt et à l'USMA leurs sincères condoléances et les assurent de leur profonde compassion.

A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons

EN DEUX MOTS

### Championnat de France : Slimani, 2<sup>e</sup> meilleur passeur de la saison

L'international algérien de l'AS Monaco, Islam Slimani, termine deuxième meilleur passeur du championnat de France de Ligue 1 pour la saison 2019-2020, selon le classement publié jeudi par la Ligue de football professionnel sur son site officiel.

Prêté pour une saison avec option d'achat par Leicester City au club monégasque, le meilleur buteur en activité de la sélection algérienne a délivré 8 passes décisives cette saison. Il est devancé au classement par l'Argentin du PSG Angel Di Maria, sacré meilleur passeur pour la deuxième fois de sa carrière avec 14 offrandes. Le podium est complété par Yoann Court de Brest. Outre les 8 passes décisives délivrées pour sa première expérience avec le club de la Principauté en 18 matches disputés, l'attaquant algérien a inscrit 9 buts, terminant à la 13<sup>e</sup> place au classement des buteurs de la saison, dominé par l'attaquant du PSG Kylian Mbappé, auteur de 18 buts en 20 matches de championnat cette saison. La deuxième place est occupée par le Monégasque Wessam Ben Yedder, également auteur de 18 buts mais 2<sup>e</sup> car il a moins marqué dans le jeu que Mbappé.

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Édité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs :** Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba**. Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**. Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : [lnr98redaction@yahoo.fr](mailto:lnr98redaction@yahoo.fr) / [E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr](mailto:E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr) - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.



**en direct**

**OGC Nice**

Atal ne quittera pas le club cet été

**le match à suivre football**

**Belguidoum**

«Tests de dépistage obligatoires pour les joueurs en cas de reprise»

**Boxe**

Holyfield annonce un retour de charité

CAN-2021

# Ahmad Ahmad : «Il est encore trop tôt pour décider»

→ **Décidément, la Coupe d'Afrique des nations de 2021 tousse déjà avant la date prévue du 9 janvier au 6 février prochain au Cameroun. Aura-t-elle lieu ou pas ? La question du voyage d'un continent à un autre avec dans ses valises un doute que suscite la pandémie qui s'est installée, et dérègle toutes les sphères footballistiques.**



■ Ahmad Ahmad ne veut pas se précipiter.

(Photo > D. R.)

Rien n'est sûr. La CAN-2021 sera forcément reportée, selon quelques experts. Dans un entretien accordé ce jeudi à Deutsche Welle, le président de la Confédération africaine de football, Ahmad Ahmad, n'a écarté aucune option. Une chose est sûre : aucune décision ne sera prise dans l'immédiat. Une manière de faire un pas en arrière et de ne pas trop s'exposer, mettant ainsi les fédérations africaines dans une situation qui se voient dans l'obligation de tout mettre à l'arrêt et de ne pas s'engager dans les préparatifs des éliminatoires. Le président de la CAF, lui-même, à la tête de cette organisation depuis 2017, est coïncé : «Face à une telle situation, j'estime que toutes les parties prenantes dans l'organisation de ces compétitions pourront se retrouver plus tard pour discuter et se concilier pour que l'on puisse ensemble trouver un moyen de reprendre ces compétitions», a expliqué le Malgache. «Dès le début de mon mandat, la CAF a toujours adopté cette démarche inclusive, ce n'est pas maintenant, face à une telle situation, que nous allons changer de méthodologie de travail.» Les dirigeants des fédérations, quant à eux, ne cachent pas leur dé-

ception si le football continental a tardé à prendre la mesure de la pandémie mondiale, la vie s'est arrêtée aussi dans ce secteur important, laissant planer le suspense sur quelques grosses compétitions à venir.

Le journal *Le Monde* du 31 mars 2020 reconnaissait que «le sport est à l'arrêt. Même si, en cette période très difficile, le football passe au second plan face à l'ampleur de cette crise sanitaire. Reste que, dans notre discipline, nous avons dû prendre certaines décisions qui s'imposaient. D'abord, la commission médicale de la CAF a rendu ses analyses et, plus globalement, nous suivons les instructions de l'Organisation mondiale de la santé. Et de rappeler que la CAF avait décidé de reporter les matches qualificatifs pour la CAN-2021, prévus fin mars». «Des fédérations nous le demandaient et, de toute manière, avec la suspension de nombreuses liaisons aériennes, des joueurs africains confinés en Europe, cette décision s'imposait d'elle-même. Nous allons attendre la suite pour savoir quand seront jouées les journées trois et quatre de la compétition». Il y a la cinquième journée qui était prévue en juin. Le président

de la CAF dira à ce sujet qu'il «est encore trop tôt pour décider si elle aura lieu, mais il nous reste encore des dates en septembre, octobre et novembre, quitte à repousser la première journée des qualifications pour la Coupe du monde 2022, prévue justement en novembre». La CAF est en pleine discussion avec la FIFA qui semble être ouverte aux différents aménagements du calendrier. «A l'heure où je vous parle, la phase finale de la CAN-2021 est toujours fixée en janvier et février prochains». Le dirigeant a tenu à insister sur un point : la priorité absolue donnée à la santé. «Nous ne pouvons pas envoyer nos jeunes à l'abattoir. A nous de voir et de discuter avec nos partenaires commerciaux, discuter avec tous ceux qui coopèrent avec nous dans l'organisation de ces compétitions et nous verrons ensuite. L'urgence définit les priorités». Ce principe s'applique aussi à la Ligue des champions africaine et à la Coupe de la Confédération, interrompues juste avant les demi-finales. «Comme il nous manque de la visibilité, il faut attendre. En tant que président de la CAF, j'invite personnellement tout le monde à être très prudent et attendre que la situation se

normalise. A ce moment-là, on pourra éventuellement reprendre les compétitions. Je ne veux pas que le football soit une source de déstabilisation des mesures barrières prises par les différents gouvernements pour faire face à cette pandémie», a insisté Ahmad. Pas d'annonce à attendre dans l'immédiat donc. Dans l'interview accordée au journal *Le Monde*, une question était posée au président de la CAF, elle est relative au maintien du championnat par le Burundi avec supporters. Est-ce que cela vous interpelle ? «Il n'y a officiellement aucun cas de coronavirus au Burundi. Cette décision de faire jouer le championnat normalement appartient à la fédération burundaise et à l'Etat. Je m'en tiens à cela. La CAF n'a pas le pouvoir d'intervenir. Dans les autres pays, les championnats ont été suspendus ou sont disputés à huis clos».

**H. Hichem**

**A voir**

■ RMC Sport 1 : Manchester City - Lyon (rediff) à 20h

■ RMC Sport 3 : Les meilleurs combats de 2019 à 20h

**La Der**

**Belguidoum : «Tests de dépistage obligatoires pour les joueurs en cas de reprise»**

Des tests de dépistage pour l'ensemble des footballeurs des deux Ligues est «obligatoire» en cas de reprise de la compétition, suspendue depuis mi-mars en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), a indiqué jeudi le vice-président de la Ligue de football professionnel (LFP), Farouk Belguidoum.

«Nous allons soumettre une série de mesures et de recommandations, à qui de droit, en vue de la reprise du championnat, dont la nécessité d'effectuer des tests de dépistage pour les joueurs. La sécurité sanitaire est très importante dans ce genre de situation

exceptionnelle», a déclaré à l'APS le n°2 de la LFP. L'ensemble des championnats et manifestations sportives sont suspendus depuis le 16 mars en raison du Covid-19. Selon le dernier bilan établi mercredi, l'Algérie a enregistré 4997 cas de contamination au coronavirus dont 476 décès.

«Nous sommes en train d'établir un protocole de reprise, incluant notamment la manière avec laquelle les joueurs reprendront les entraînements, et les mesures sanitaires appelées à être appliquées et respectées par l'ensemble des acteurs», a-t-il ajouté.

Avant d'enchaîner : «Au jour d'aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la reprise. Cela dépasse nos prérogatives d'autant qu'il s'agit d'une crise sanitaire nationale. Notre rôle consiste à anticiper et préparer un protocole de reprise».

Le reste de la saison 2019-2020 des Ligues 1 et 2 est programmé sur une période de 8 semaines, dès la levée du confinement et après une période de préparation de 5 à 6 semaines, quelle que soit la date arrêtée par les pouvoirs publics, selon la feuille de route de la Fédération algérienne de football (FAF).